

Aujourd'hui: Généralement ensoleillé vents modérés en matinée
Minimum - 20° Maximum - 9°
Demain: Ciel variable
DETAILS PAGE A2

Les spécialistes du ski
OBERSON
Laval • Pointe-Claire • Québec
Cowansville • Repentigny • Granby
St-Jean • Gatineau • Montréal
Greenfield Park

MONTREAL, MERCREDI 10 FEVRIER 1988 104e ANNEE N° 110 98 PAGES, 9 CAHIERS
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Ailleurs au Québec: 50 cents ■ Îles de La Madeleine: 90 cents 35¢

Aujourd'hui



S3 MATCH DES ÉTOILES

Mario Lemieux établit un nouveau record en récoltant trois buts et trois passes. La Conférence Prince-de-Galles l'emporte ainsi 6-5.

A3 SAINT-LAURENT

Le diable est aux vaches à Saint-Laurent: l'opposition, majoritaire, retire son appui au maire Marcel Laurin et destitue l'exécutif.

B4 ISRAËL

La politique israélienne dans les territoires occupés attire au gouvernement Shamir des critiques qui fusent désormais de partout.

H1 CÉRÉALES

Les bonnes céréales doivent contenir suffisamment de protéines et de fibres, mais aussi peu de sucre, de sel et de gras que possible.

Sommaire

Table with 2 columns: Annonce classées, C1 à C8, C8, F1 à F6, F6, D6, Cahier C, E13, C5, E12, A8 à A12, F8, Cahier D, C1, C3, C2, B4 à B7, F5, F3, E1 à E5

GRÉGOIRE

HIER, C'ÉTAIT HIER. N'EST-CE PAS MAME MARDIS ?...

ET SURTOUT, QU'ON NE ME DISE PAS AUJOURD'HUI QUE PARIZEAU EST MACHO. JE L'APPRENDRAIS PAS.



Masse a incité Lavalin à commettre une infraction

GILLES GAUTHIER du bureau de La Presse OTTAWA

Marcel Masse a incité la compagnie Lavalin à commettre une infraction à la loi électorale en lui demandant de rembourser les dépenses d'une personne qui travaillait pour lui lors de la campagne électorale de 1984.

C'est ce qu'a affirmé l'ex-Commissaire aux élections, Joseph Gorman, dans une lettre adressée en novembre 1985 à la GRC, qui avait fait enquête dans l'affaire Masse. Il ajoute dans ce document, déposé hier soir devant le comité parlementaire

des élections, que des accusations auraient pu être portées contre M. Masse à titre de «complice» de personnes qui ont contrevenu à la loi.

Sommé par un député conservateur, Allen Lawrence, de fournir des preuves de ce qu'il avançait, M. Gorman a répondu qu'elles se trouvaient dans le rapport de la GRC sur l'affaire des dépenses d'élections de M. Masse.

Or la GRC, qui comparait aussi hier soir devant le comité, a refusé de remettre copie de son rapport aux députés ou d'en dévoiler la teneur au cours de son témoignage, parce qu'aucune accusation n'a été portée contre M. Masse et parce que des accusations sont toujours en instance contre une autre personne dans ce dossier.

M. Gorman a par ailleurs admis qu'il serait maintenant trop tard en vertu de la loi pour porter des accusations contre M. Masse.

La lettre révèle par ailleurs qu'une preuve circonstancielle «donne fortement à entendre» qu'une somme de \$4 200 payée par Lavalin à la même personne, Marthe Lefebvre, un an après l'élection, constituait un salaire pour les services rendus à M. Masse à titre de responsable des communications pour sa campagne.

M. Gorman ajoute que si une preuve concrète avait pu être établie, M. Masse aurait pu être poursuivi pour avoir volontairement dépensé plus que la somme per-

mise pendant la campagne ou pour avoir fait une fausse déclaration en signant son rapport de dépenses électorales.

Mais M. Masse ne s'est pas embarrassé, lorsqu'il a été élu député, de détails comme les contributions de compagnies à sa campagne électorale et son rapport de dépenses d'élections.

Masse comparait

Comparaisant hier après-midi devant le Comité des élections, il a soutenu qu'il n'a pas vérifié avant de signer ce rapport si la contribution qu'il avait sollicitée de la compagnie Lavalin avait été inscrite, si les

VOIR MASSE EN A 2



Jean Drapeau savait parler au monde - le maire de Calgary



GÉRALD LEBLANC envoyé spécial La Presse À CALGARY

On ne se pas encore sur les déliants publicitaires, mais le maire de Calgary représente une des principales attractions de sa ville. Ralph Klein constitue en effet un des derniers vestiges canadiens d'une espèce en voie de disparition, la race des leaders populistes emportée par la nouvelle vague des gestionnaires tranquilles et effacés.

Le rondelet Calgarien n'hésite pas à enlever son veston et à se mettre en bretelles pour déguster son hot-dog sur les marches de l'hôtel de ville. Alors qu'il était encore plus gros, il a même fait la une du journal local en maillot de bain et il n'hésite jamais à coiffer le Stetson blanc comme maire de Cowtown. Au grand scandale de plusieurs, il continue à prendre sa bière à la taverne de l'hôtel St. Louis.

Quelle sorte de maire êtes-vous? Probablement pas un maire conventionnel, plutôt non conformiste, répond l'ancien journaliste qui a été re-



Le maire de Calgary, Ralph Klein: un hot-dog sur les marches de l'hôtel de ville.

porté au pouvoir pour la troisième fois en 1986 avec 92 p. cent des voix.

Après une première carrière dans les relations publiques à la Croix-Rouge et à la United Way (l'équivalent de notre Centraide), Ralph Klein était devenu une vedette de la radio et de la télévision locales, particulièrement comme reporter aux affaires municipales.

Don Martin, un reporter du Calgary Herald qui travaillait aussi dans les affaires municipales, rappelle que personne n'a pris au sérieux la candidature de Ralph Klein à la mairie. «Sa propre station de télévision n'en a même pas fait une nouvelle. Il est venu chez nous, au Calgary Herald, et

VOIR DRAPEAU EN A 2

Des amis et parents de Côté ont profité des activités fédérales dans le Vieux Port de Québec

DENIS LESSARD du bureau de La Presse QUÉBEC

Le beau-frère de l'ex-ministre Michel Côté est passé directement du bureau de comté du parrain de la région de Québec à l'emploi de la Société immobilière du Vieux Port, la société fédérale qui, dans ses projets de privatisation, a à plusieurs reprises retenu les soumissions de firmes associées au Parti conservateur.

Dans la foulée de la démission surprise du ministre des Approvisionnements et Services, la semaine dernière, d'autres faits sont venus grossir le réseau de conservateurs, d'amis et même de parents de M. Côté qui ont tiré profit des activités fédérales dans le Vieux Port de Québec.

À l'emploi du bureau de comté de M. Côté, le beau-frère du ministre, M. Jacques Laflamme, est devenu l'automne dernier cadre de la Société immobilière du Vieux Port, à titre de gérant de la marina. Après le démantèlement de la Société immobilière, il est passé au service du port de Québec. «Nous étions pris de court, le gérant précédent venait de nous quitter», a expliqué le directeur de la Société immobilière, M. Jean Naud.

«Les sociétés fédérales ont plus de latitude pour l'embauche. Être le beau-frère de M. Côté ne lui a sûrement pas nuï», a indiqué un ancien adjoint de M. Côté sous le couvert de l'anonymat.

«On ne peut pas mettre en doute ses compétences», a toutefois souligné l'actuel patron de M. Laflamme, Yvon Bureau, directeur de l'immobilier au Port de Québec.

Responsable de la privatisation des terres fédérales dans le Vieux Port de Québec, la Société immobilière paraît aussi dotée d'une

partie communicante avec des firmes qui sont les propriétés de conservateurs de Québec.

À l'emploi de la Société immobilière du Vieux Port comme surintendant de l'entretien, M. Bernard Rivard, le frère de l'avocat Gilles Rivard, un conservateur en vue de la capitale, est passé à l'emploi de Rocois Construction, dont le président est Marc Lefrançois, ami de Michel Côté et organisateur en chef du PC pour l'est du Québec.

L'an dernier, la firme Rocois a eu la main haute sur les privatisations dans le Vieux Port, étant choisie pour chacun des trois projets qui sont allés en soumissions publiques.

Avec la firme Adélar Laberge, propriété de René Laberge, qui a prêté \$250 000 au ministre Côté, Rocois a vu son projet retenu pour la construction de condominiums de luxe sur un terrain fédéral.

Ce projet de \$20 millions a été retenu parmi six autres par un comité où siégeaient notamment le président de la Société, M. Robert Labbé (un ancien unioniste nommé par le ministre Roch LaSalle) et un autre membre du conseil d'administration nommé par les conservateurs, M. Jules Dallaire, un homme d'affaires important et ami de l'avocat conservateur Gilles Rivard et du ministre Côté.

C'est la firme d'ingénieurs de M. Desmond Halissey, un directeur du PC Fund pour Québec, qui avait été retenue pour évaluer les terrains, deux contrats totalisant \$400 000, donnés par conséquent sans appel de soumissions publiques.

Le groupe Rocois n'était pas celui qui avait offert le plus pour le terrain fédéral, mais l'aspect financier n'était que l'un des critères.

VOIR CÔTÉ EN A 2

SUITE DES INFORMATIONS EN B 1

La fortune du général Noriega: \$1 milliard

Il recevait des rapports de la CIA sur les sénateurs Kennedy et Helms

d'après AFP, AP, UPI et Reuter WASHINGTON

L'homme fort de Panama, le général Manuel Antonio Noriega, a été accusé hier par l'ancien consul général de Panama à New York, M. Jose Blandon, d'avoir bâti une immense fortune évaluée à \$1 milliard grâce à un «empire» criminel très complexe qui englobait des activités telles que le contrôle des banques, des industries et des affaires de son pays et le trafic des stupéfiants.

C'est à Washington hier, au cours d'une audition publique devant la Commission des affaires étrangères du Sénat, que M. Blandon a fait ces déclarations et qu'il a affirmé, à la surprise générale, que la CIA (Central Intelligence Agency) fournissait au général Noriega des rapports sur des hommes politiques des États-Unis dont le sénateur Edward Kennedy (démocrate du Massachusetts) et le sénateur Jesse Helms (républi-

cain de Caroline du Nord). Ces deux personnalités, complètement opposées sur le plan politique, avaient en commun d'être très critiques à propos du général Noriega.

M. Blandon a ajouté que le leader panaméen recevait également des informations du même type de certains responsables au Conseil national de sécurité à la Maison-Blanche et du dirigeant américain d'extrême-droite Lyndon Larouche.

«Nous avons des renseignements sur le sénateur Helms et nous avons aussi des renseignements sur le sénateur Kennedy, a dit l'ancien consul général. Nous avons des informations sur Kennedy qui précisaient non seulement ses points de vue politiques mais aussi la nature de ses problèmes personnels.»

Le sénateur John Kerry, démocrate du Massachusetts, a déclaré

VOIR NORIEGA EN A 2

Ottawa promet une nouvelle législation sur l'avortement

d'après Canadian Press OTTAWA

Le gouvernement a promis une nouvelle législation sur l'avortement, pour combler le vide créé par la décision de la Cour suprême du Canada d'invalider les restrictions prévues sur cette question par le Code criminel.

C'est ce qu'a annoncé aux Communes hier le ministre fédéral de la Justice, Ray Hnatyshyn, en rappelant que «tous les pays industrialisés de l'Ouest avaient légiféré sur l'avortement».

M. Hnatyshyn n'a pas voulu préciser, toutefois, si les normes envisagées par Ottawa se fonderaient sur les dispositions du Code criminel, ce qui aurait pour effet de «recriminaliser» l'avortement en l'arrachant au domaine de la consultation privée entre une femme et son médecin.

«Lorsque la législation sera mise sur pied, j'en annoncerai l'orientation, et vous pourrez alors tirer vos propres conclusions», a dit le ministre.

M. Hnatyshyn s'est refusé par ailleurs à préciser la date à laquelle le projet de loi serait soumis aux Communes, soulignant qu'Ottawa devait d'abord consulter les provinces, de qui relèvent les services de santé, alors que le droit criminel est du ressort du fédéral.

Pas plus que lui, le ministre de la Santé Jack Epp n'a voulu commenter les développements survenus en Colombie-Britannique, où le premier ministre Bill Vander Zalm a décrété que seuls les avortements pratiqués dans les cas où la vie de la mère était en danger seraient remboursés par le gouvernement.

M. Epp n'a pas voulu dire si les autorités fédérales considéreraient que la Colombie-Britannique enfreignait ainsi les dispositions de la Loi sur la santé

de 1984, qui prévoit l'accès universel aux services de santé.

Si la province était jugée en état d'infraction, le cabinet fédéral serait habilité à retenir jusqu'à \$700 millions du financement du programme d'assurance-maladie provinciale.

Sans s'en prendre directement à M. Vander Zalm, le chef libéral John Turner a fait remarquer pour sa part que la Cour suprême n'avait pas considéré l'avortement «comme une question relevant de la décision d'un comité d'avortement thérapeutique ou d'un premier ministre provincial».

M. Turner a accusé en même temps MM. Hnatyshyn et Epp d'avoir failli à leurs responsabilités en n'élaborant pas une politique nationale assurant l'égalité pour les femmes d'une extrémité à l'autre du pays.

«Dans une province, une victime de viol ne pourra se faire

VOIR OTTAWA EN A 2

FLORIDE FORT-LAUDERDALE 159\$ MARTINIQUE GUADELOUPE 199\$ NOUVELLES FRONTIÈRES 300 EST, DE MAISONNEUVE (ANGLE ST-HUBERT) (MÉTRO BERRI) 288-4800



## Vol d'un sac à main? Vite, le SWAT!

BRUNO BISSON

■ Deux jeunes hommes qui ont soutiré son sac à main à une femme ont eu la surprise de leur vie lorsque leur appartement a été entouré de policiers et pris d'assaut par les agents du groupe d'intervention tactique de la police de la CUM (SWAT, de son acronyme anglais), vers 18 h dans le quartier Côte-Saint-Paul.

Quatre personnes, dont des mineurs, ont été arrêtées lors de cette spectaculaire opération qui avait pourtant débuté comme un fait divers tout ce qu'il y a de plus banal.

Vers 16 h 20, une femme de 42 ans se fait voler son sac à main par deux jeunes voyous en face du 2705 de la rue Grand Trunk, à Pointe Saint-Charles. Les deux voleurs s'enfuient dans un camion.

Signalé par les policiers du poste 24 (Petite-Bourgogne), le véhicule est localisé sur ceux du poste 22 (Verdun) à l'angle des rues De Maricourt et Hadley, à Côte-Saint-Paul.

Deux hommes en sortent et entrent au 6023 de la rue Hadley. Quelques minutes plus tard, deux autres personnes sortent de ce logement et montent dans le camion. Ce ne sont pas les mêmes mais on ne prend pas de chance. Aussitôt partis, ils sont arrêtés par les policiers qui surveillent la maison. Et de deux.

Voyant cela, les deux jeunes voleurs de sacs à main tentent de fuir par le balcon arrière. Ils lancent sur le toit de la maison voisine le fruit de leur rapine dans deux sacs de plastique, l'un contenant le sac à main, l'autre leur butin.

Les policiers, incertains des informations qui ont circulé, font appel au SWAT. La maison est entourée. Un des suspects se rend immédiatement. Et de trois.

Les policiers lui demandent de téléphoner à son camarade. Dix minutes plus tard, le quatrième suspect se rend aussi.

«Nous avons préféré faire appel au SWAT parce que nous ne savions pas s'ils étaient armés ou pas, a expliqué plus tard le lieutenant Ryan, du poste 24. Valait mieux agir comme ça que de réparer les pots cassés après.»

Personne n'a été blessé. Aucun suspect ne possédait d'arme.

## Un couple d'agents disparaît dans la nuit

PIERRE BELLEMARE

■ C'est fou ce qu'un simple incident, absolument anodin en apparence, peut susciter comme conversation quotidienne.

La radio du matin nous apprenait hier que le service de police de Longueuil avait perdu la trace, dans la nuit précédente, de deux agents patrouilleurs, l'un de sexe masculin, l'autre de sexe féminin, durant une période de presque deux heures.

Si bien que la centrale de police a lancé un appel général à tous les corps policiers de la région, vers 5 h 30, après avoir été sans nouvelle des agents «disparus» depuis 4 h mardi matin.

Hier, le lieutenant Richard Denault, qui jouit d'une longue expérience au sein des relations publiques de la police longueilloise, n'avait de cesse d'expliquer aux représentants des médias la version officielle de l'incident nocturne.

«Les agents ont affirmé, à leur retour à la centrale, qu'ils avaient oublié d'augmenter le volume de leur radio-patrouille, après avoir intercepté un automobiliste dans le cadre de leur travail. Avec le résultat qu'ils n'ont pas entendu par la suite les appels provenant de la centrale... jusqu'à ce qu'ils s'y rapportent. Une enquête interne a toutefois été instituée et les conclusions de cette enquête devraient nous être bientôt acheminées», répétait inlassablement le lieutenant Denault. À un certain moment, on a cru que le tandem d'agents-patrouilleurs avait été victime de criminels.

Des collègues du couple d'agents «distracts» avaient cependant la souris facile. L'un d'eux — on va taire son nom — a confié: «Vous avez envie de rire de cet incident. Eh bien, nous aussi!». Cela dit sans malice aucune. Car on avait alors la certitude que les agents, qui avaient semé l'émoi la nuit précédente, étaient sagement retournés à leur domicile respectif, en toute sécurité.

D'autant plus qu'au service de police, comme d'ailleurs au palais de justice de Longueuil, on n'avait rien de particulier à signaler hier. Le temps se prêtait admirablement bien à la rigolade. On en a donc profité... pendant que les agents de l'auto-patrouille L-17 refaisaient leurs forces.



Les citoyens ont été nombreux, hier soir, à se rendre à la salle du conseil municipal de Saint-Laurent.

PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

## Le diable est aux vaches à Saint-Laurent

YVON LABERGE

■ La ville de Saint-Laurent est virtuellement sans administration municipale depuis hier soir. Au cours d'une assemblée marathôn et tumultueuse, l'opposition, majoritaire au Conseil municipal, a retiré sa confiance à l'équipe du maire Marcel Laurin.

D'abord, six des douze conseillers du Parti municipal du maire Laurin ont officiellement fait connaître leur décision de siéger dorénavant comme indépendants. Ils vont rejoindre dans l'opposition les deux conseillers de l'Alliance municipale, MM. François Ghali et Jean-Guy Robitaille.

Déjà, en début d'assemblée, l'opposition donnait le ton aux délibérations du Conseil municipal en renversant à cinq reprises autant de recommandations de l'administration Laurin. À la grande joie d'ailleurs de la foule nombreuse qui avait pris place dans la salle du Conseil municipal.

Essentiellement, les conseillers démissionnaires reprochent à

l'administration du maire Laurin son manque de transparence et de leadership.

Le ton a commencé à monter dès l'instant où le conseiller Michèle D. Biron a proposé le remplacement au Comité exécutif de MM. Irving Grundman et Bernard Paquet par MM. Jean-Louis Cousineau et George Bourbonnière.

Aussitôt, M. Bernard Paquet a brandi le spectre de l'illégalité, appuyé en cela par le maire Laurin et le conseiller-membre de l'exécutif, M. Irving Grundman. Tous trois ont en effet lu de longs avis juridiques contestant la manoeuvre de l'opposition. Dès après, les discussions ont commencé à voler bas et MM. Laurin, Grundman et Paquet ont tout tenté pour renverser la vapeur.

M. Grundman s'est même permis d'invectiver le conseiller François Ghali, l'accusant même de fumer des cigarettes qui contiennent autre chose que l'ordinaire tabac blond ou brun.

Dépassé par les événements, le maire Laurin a lancé, à plusieurs reprises, que tout ce beau monde finira bien par régler ses querelles devant les tribunaux.

Enfin, sa nouvelle majorité aidant, l'opposition a réussi à destituer l'actuel Comité exécutif en excluant bien sûr le maire Laurin, membre d'office de l'exécutif.

MM. Cousineau et Bourbonnière ont donc été désignés pour remplacer MM. Grundman et Paquet qui restent en poste tant et aussi longtemps que Québec n'aura pas décidé de valider ou d'invalider l'élection de leurs remplaçants. Ce qui, indiquait-on hier à l'Hôtel de ville, pourrait prendre une quinzaine de jours.

D'ici là, le Comité exécutif formé de MM. Laurin, Grundman et Paquet ne prendra aucune décision et il est prévu d'ailleurs qu'ils ne siègeront pas. La pareille vaut, il va sans dire, pour le nouveau Comité exécutif désigné.

Cela ayant été décidé, l'opposition a repris sa croisade contre l'équipe du maire Laurin en faisant adopter coup sur coup une série de résolutions visant à démocratiser l'administration de Saint-Laurent.

D'abord, il est prévu qu'une commission d'orientation définira les grandes politiques de la future administration de la Ville et

qu'une autre commission, celle-là de l'administration, verra à ce que les nouvelles politiques soient appliquées par l'appareil municipal.

Le Conseil municipal a aussi décidé qu'à sa prochaine assemblée extraordinaire, vers la fin du mois, les avis de réserve foncière dans le vaste territoire connu sous le nom de Nouveau Saint-Laurent seront renouvelés pour une autre période de deux ans. La majorité au Conseil — l'opposition — ayant décidé que ces terrains serviront à la construction domiciliaire et non pas à des fins industrielles comme le voudraient certains spéculateurs fonciers.

Porte-parole de l'Alliance municipale, le conseiller François Ghali a vertement dénoncé le maire Laurin et son équipe. «Vous m'avez accusé hier d'être le responsable des événements actuels, mais je vous réponds que le seul responsable, c'est vous!»

Assez, c'est assez, a-t-il lancé au maire et à son équipe. «Aujourd'hui, un nouveau groupe de conseillers s'est constitué pour prendre la relève.»

## Ouellette a demandé à un courtier d'obtenir une option d'achat sur le terrain convoité par Oerlikon

Grâce à une mise de fonds de \$60 000, l'opération a rapporté près de \$1 million

PIERRE GRAVEL  
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

■ Sans jamais s'y impliquer officiellement et avec une mise de fonds ne dépassant pas \$60 000, l'homme d'affaires de Saint-Jean, Normand Ouellette, a orchestré toute une série de transactions sur un terrain, appartenant aujourd'hui à la société Oerlikon, qui ont rapporté un profit de près de \$1 million.

C'est ce qui ressort du témoignage du courtier en immeubles, Michel Thibodeau, entendu hier dans le cadre du procès pour fraude et abus de confiance intenté à l'ancien ministre fédéral André Bissonnette et à son organisateur politique, Normand Ouellette.

M. Thibodeau a révélé avoir assisté, le 13 janvier 1986, à une réunion à laquelle participaient MM. Normand Ouellette, Étienne Héroux, alors directeur général du Conseil économique du Haut-Richelieu et Claude Roy, président du même organisme.

Selon ce dont il se souvient, on n'a pas alors fait expressément mention de Oerlikon mais on a parlé de la possibilité prochaine d'un investissement industriel majeur à Saint-Jean. L'entreprise en question avait déjà jeté son dévolu sur un emplacement qu'il fallait de toute urgence mettre à l'abri de toute spéculation foncière qu'entraînerait peut-être l'annonce imminente de cette bonne nouvelle.

À titre de courtier en immeubles, M. Thibodeau se voyait donc confier la mission d'entrer en rapport avec le propriétaire du site afin d'obtenir une option d'achat qui garantirait la disponibilité du terrain et permettrait de l'offrir, à un prix acceptable, au mystérieux investisseur.

Dans les jours suivants, M. Thibodeau parvenait à convaincre le propriétaire, M. Gérard Lebreux, de Repentigny, de lui céder le fameux terrain au prix de \$0,27 le pied carré pour un coût total de \$201 430,30. Le 20 janvier, Normand Ouellette donne un mandat écrit à Michel Thibodeau l'autorisant à agir en son nom mais sur ses instructions. Le lendemain, M. Lebreux accepte l'offre d'achat aux conditions convenues et signe l'entente au profit de «Maison de courtoisie St-Jean Inc. in trust», propriété de Michel Thibodeau auquel Gérard Lebreux verse une commission de \$50 000. L'entente prévoit un dépôt initial, non remboursable de \$50 000, que verse Thibodeau pour Ouellette et un autre \$10 000 si le contrat de vente n'est pas signé dans les délais prévus.

Le lendemain, 22 janvier, M. Thibodeau est convoqué par M. Ouellette, à une réunion à l'hôtel Ritz-Carlton, de Montréal, en compagnie de Me Bernard Tanguay, son notaire, André Roy, secrétaire de comité du député-ministre André Bissonnette, le repré-

sentant d'Oerlikon au Canada, M. Marco Genoni et ses deux avocats, Me Lette et Me Robert. La réunion a été convoquée pour conclure une entente de principe sur l'achat par Oerlikon du terrain sur lequel Normand Ouellette vient d'obtenir une option, par Michel Thibodeau interposé. Quelques heures avant la réunion, Normand Ouellette explique qu'on a déjà mentionné le prix de \$0,37 le pied carré à Marco Genoni mais qu'on lui en demandera d'abord \$0,40 «pour se garder une marge de négociation».

Lors de la réunion, le représentant d'Oerlikon s'étonne un peu de cette hausse du prix qu'il finit cependant par accepter et s'engage à acquérir le terrain pour un coût total de \$298 109,20.

Après de multiples autres péripéties, toutes sur fond de compagnies à numéros, et l'obtention par Oerlikon du contrat fédéral d'armement à l'origine de toute cette affaire, Michel Thibodeau revend, à \$0,40 le pied carré, à Gérard Lebreux l'option qu'il lui a achetée à \$0,29. Et ce dernier signe finalement, le 20 juin 1986, avec Oerlikon le contrat de vente des terrains au prix de \$0,40 déterminé en janvier par Normand Ouellette. Profit net de l'opération: \$919 598,88 pour Michel Thibodeau au nom de Normand Ouellette. Le procès se poursuit aujourd'hui avec la comparution probable de Gérard Lebreux.

## Enquête sur le service d'évaluation de la CUM: Fainstat trouve «cavalière» l'attitude de Bourbeau

MARIANE FAVREAU

■ Le président du comité exécutif de la Ville de Montréal, qui est également vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), trouve «un peu cavalière» la façon de procéder du ministre des Affaires municipales, André Bourbeau. Le ministre vient d'instituer une enquête que personne ne semble lui avoir demandée, sur le service d'évaluation de la CUM.

«Jamais l'exécutif de la CUM n'a été informé de quoi que ce soit, assure M. Fainstat. On ne nous a présenté aucun dossier d'analyse ou de documentation sur cette décision de faire enquête au sein de l'un des services. Cela nous a pris par surprise.»

Il n'y a eu aucun débat au comité exécutif de la CUM sur ce servi-

ce, la question n'a jamais été soulevée par les maires de banlieue, poursuit M. Fainstat. «Et tout à coup, nous avons l'annonce du ministre qu'il fait enquête. C'est un peu cavalier de sa part.»

M. Michael Fainstat assure qu'à la Ville de Montréal on est «très déçu» de la méthode du ministre. Montréal est représentée à l'exécutif de la CUM par trois élus, les trois autres étant des maires de banlieue.

L'autre vice-président de la CUM, le maire Jean Corbeil d'Anjou (qui fait partie des maires de la banlieue), assure que «personne n'a demandé cette enquête». Il explique que c'est la troisième fois qu'on vérifie les méthodes d'évaluation de la CUM: un comité externe, puis un comité interne de la CUM ont déjà analysé ses méthodes sans jamais conclure que tout est erroné, rappelle-t-il. «Si cette enquête peut servir à corriger quelque chose, ou bien à

rassurer, on en aura le coeur net.» Mais il reconnaît que cela ne règle pas les problèmes immédiats.

M. Fainstat trouve plutôt cette enquête «regrettable et hâtive comme si c'était une question d'urgence. Or, le rôle d'évaluation de la CUM est public depuis septembre, rappelle-t-il, il n'a pas été déposé hier.»

Tout comme le président de la CUM, M. Michel Hamelin, l'avait fait la veille, M. Fainstat reconnaît que le nouveau rôle «contient des erreurs, possiblement des îlots d'erreurs dans au moins deux villes, attribuables en partie à l'informatisation, ce qui peut être corrigé. Mais la CUM a sorti son budget basé sur ce rôle, et la Ville de Montréal aussi.»

Il se demande enfin quel rôle va jouer la Commission municipale dans le litige qui existe toujours entre les syndicats et la direction du service de l'évaluation de la CUM.

M. Fainstat se refuse à dire si l'enquête du ministre ne risque pas de donner des armes à ceux qui, comme Taxe-Action, contestent le rôle d'évaluation de la CUM devant les tribunaux.

Enfin, M. Fainstat s'étonne d'autant plus de cette décision surprise du ministre André Bourbeau que des représentants de la Ville travaillent étroitement avec lui à la Table Québec-municipalités sur le dossier de la fiscalité municipale. Il se réjouit toutefois de l'accélération du travail du comité technique sur la fiscalité qu'annonçait aussi le ministre.

Enfin, le président du comité exécutif de la Ville se félicite que Montréal ait eu recours au planonnement de l'évaluation permis par la loi 82. Il estime qu'il s'agit là «d'un excellent départ dans le processus de la réforme fiscale, une indication que la porte est ouverte.»

## Les policiers m'ont torturé, raconte le témoin

Procès de 2 policiers de Lac-Brome

JOYCE NAPIER  
COWANSVILLE

■ Voyant que les coups de poing, les gifles, assésés à intervalles réguliers, les coups de pied, les injures et les menaces de mort ne donnaient rien et que le suspect refusait toujours de parler, des policiers de Lac-Brome l'ont emmené dans un bois près du poste de police et l'ont laissé attaché à un poteau, sans gants ni chaussures, par une température de moins 20 C.

À un moment donné, pendant cette longue séance de torture, un des policiers, dont l'uniforme avait été taché par le sang du suspect, visiblement irrité, lui a lancé: «Je vais te tuer maintenant,» ajoutant à sa menace des jurons on ne peut plus éloquentes.

La victime présumée de cette nuit cauchemardesque, David Alan Gauthier, 29 ans, est venue raconter hier, à un jury des Assises comment trois policiers, qui le soupçonnaient d'avoir cambriolé un coffre-fort dans une maison de la région, se sont acharnés sur lui pour lui soustraire un aveu, dans la nuit du 1er mars 1982.

Gauthier témoignait au procès de deux policiers de Lac-Brome, l'ancien chef Alyre Thireau et l'agent, Mario Beaumont, accusés de voies de fait graves et de séquestration, relativement à cet incident.

La victime, qui habite actuellement la Colombie britannique, a dit aux jurés, instruits par le juge Jean-Louis Péloquin, de la Cour supérieure, qu'il était en visite chez sa soeur, à Knowlton, à quelques kilomètres de Lac-Brome, dans les Cantons de l'Est, quand deux policiers ont frappé à la porte. Il était minuit passé. Tout le monde dormait. Il a suivi au poste les policiers Thireau et Beaumont, qui étaient accompagnés de l'agent Paul Roy, et les trois ont commencé à exercer sur lui des sévices.

Dans une des salles du poste de Knowlton, où il avait été conduit pour être interrogé, le chef Thireau a commencé par lui demander où il était, quelques nuits auparavant, quand le cambriolage a eu lieu. Devant son refus de répondre, a raconté hier M. Gauthier, le policier lui a asséné un coup de poing près de l'oreille. Alors qu'il essayait de se relever, M. Thireau lui a donné des coups de pied dans les jambes et dans les côtes. Le policier Beaumont était debout près de la porte. L'agent Roy n'était pas encore là.

M. Gauthier a précisé qu'on l'a alors fait passer dans une autre pièce, pour prendre des photos, «avant de continuer» l'interrogatoire.

Après la séance de photos, a dit hier le témoin au jury, composé de sept hommes et cinq femmes, les sévices ont repris de plus belle. Les gifles et les coups se sont multipliés, et ce sont les trois policiers qui, cette fois, ont pris part à l'«interrogatoire». Le plus agressif, a dit hier la victime, était M. Thireau, suivi de très près par l'agent Beaumont. M. Roy, lui, donnait des coups de poing «comme un gamin de 10 ans», sans trop de force et avec moins d'enthousiasme que ses deux confrères.

Les coups pleuvaient, tantôt dans la salle où on avait pris les photos, tantôt dans le corridor, les policiers ayant peur de casser quelque chose dans la pièce principale. Par moments, le témoin était menotté, à d'autres on lui libérait les mains.

À un moment donné, a dit M. Gauthier, M. Beaumont lui a asséné un coup au visage et son sang a giclé sur son uniforme. C'est alors que le policier l'a menacé de mort. Les policiers, ce soir-là, cherchaient par tous les moyens à lui faire avouer ce crime, a dit M. Gauthier. Les questions se faisaient plus pressantes, les réponses ne venaient pas, et les coups redoublaient de plus belle. Hier, M. Gauthier a précisé qu'il lui était déjà arrivé de se faire arrêter, accuser et condamner et qu'en conséquence, il connaissait la loi et ses droits, dans de pareilles circonstances.

«C'était mon droit de ne pas répondre,» a-t-il noté hier.

En début de journée hier, dans son exposé préliminaire avant d'appeler son premier témoin au procès, le procureur de la Couronne, Me Michel Ayotte, a dit au tribunal qu'il entendait prouver que suite à cette nuit, M. Gauthier a passé quatre jours à l'hôpital de Cowansville pour se faire soigner. Terrorisé, il n'avait même pas raconté sa mésaventure aux médecins.

Son témoignage reprend aujourd'hui.

# Il n'y a pas de surplus de spécialistes à Montréal, protestent McGill et l'UdeM

Les deux universités s'insurgent contre le projet de couper 269 postes de médecins spécialistes à Montréal

HUGUETTE ROBERGE

« La pénurie de médecins spécialistes en régions éloignées ne signifie pas qu'il y en a un surplus à Montréal. Couper 269 postes de spécialistes à Montréal, ce n'est pas régler le problème de la pénurie en régions: c'est uniformiser la pauvreté! »

*Insensé, irréaliste, inefficace, dangereux.* C'est en ces termes forts que les docteurs Yvon Gauthier et Richard Cruess, doyens des facultés de médecine de l'Université de Montréal et McGill, ont condamné hier à Montréal le moyen draconien retenu par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour parer au manque de médecins spécialistes en régions.

Un document ministériel émis en septembre dernier et intitulé « Cadre de référence » propose en effet une réduction de 269 postes de médecins spécialistes dans la région métropolitaine, au profit des régions en déficit d'effectifs. Trente spécialités sont concernées.

### Contre le bon sens

Sans attendre les recommandations du rapport de la Commission Rochon, les docteurs Gauthier et Cruess, au nom de leurs institutions, les deux plus importants formateurs de médecins au Québec, et des quelque 25 hôpitaux qui leur sont affiliés, s'en sont pris à ce document dont le ton, disent-ils, s'apparente à celui d'un « décret ».

« Nous avons toujours cru que l'opération sur les effectifs médicaux devait se développer en con-

certation avec les conseils régionaux, les universités et les centres hospitaliers. Nous sommes extrêmement déçus et inquiets face à ce qui nous apparaît être une décision unilatérale du ministère. »

Les doyens se demandent quelles distorsions permettent au ministère d'en arriver à des conclusions aussi différentes de la réalité qui est perçue dans leurs milieux, et qui ne peuvent découler à leur avis que d'une conception artificielle de la grande région métropolitaine, incluant Laval et la Rive-Sud.

« Ces conclusions répugnent au bon sens, lorsqu'on constate l'engorgement des salles d'urgence, les délais indus que doivent subir les patients de Montréal et de la province pour être vus en consultation et avoir accès aux examens et traitements que nécessite leur état. »

### Pénurie aussi à Montréal

Les doyens insistent sur le fait que les hôpitaux universitaires doivent maintenir un lien très étroit entre l'enseignement, la recherche et les soins.

« Les facultés de médecine ont un sérieux problème de vieillissement de leur corps professoral. L'âge moyen de ces médecins spécialistes attachés aux grands hôpitaux ultra-spécialisés de Montréal est de 55 ans. Pourtant, le recrutement de nouveaux spécialistes est essentiel au maintien de la qualité des soins, comme au développement des activités de recherche dans nos principaux hôpitaux universitaires. »

Depuis 10 ans, le recrutement est pratiquement impossible en raison 1) des restrictions et déficits qui ont empêché le remplace-

ment des postes rendus vacants (par décès, retraite, démissions); 2) du contingentement des postes d'entrée en spécialité (les nouveaux diplômés ne suffisent pas à remplacer les professeurs sortants ou moins productifs); 3) de l'exode des « meilleurs cerveaux » au profit de l'Ontario ou des États-Unis qui offrent des ressources et des conditions de travail supérieures.

### Une meilleure solution

De l'avis des doyens, il faut préserver la confiance de la population dans les grands hôpitaux ultra-spécialisés, confiance qui découle d'une compétence reconnue. Il faut donc laisser à ces hôpitaux le soin de déterminer le nombre et le type de professionnels dont ils ont besoin pour remplir leur triple mission (enseignement, recherche, soins).

Si les soins de première ligne et les soins ultra-spécialisés sont d'excellente qualité au Québec, il en va tout autrement des soins spécialisés généraux, de qualité très inégale selon les régions et les professionnels en place.

A ce chapitre, il faut, toujours selon les doyens des facultés de médecine, former des médecins internistes capables d'assurer un support aux médecins généralistes des régions, pour leurs cas les plus lourds en médecine interne, pédiatrie, psychiatrie, chirurgie générale, anesthésie et radiologie. Enfin, les doyens préconisent le maintien des mesures incitatives actuelles qui permettent des soins de première ligne de qualité partout au Québec. Et le maintien de l'objectif qui consiste à rendre possible « la suite des soins » là où elle est difficile ou inexistante.

# Il nous faut une politique globale de santé et de bien-être

C'est ce que recommandent les membres de la Commission Rochon, dont le rapport doit être rendu public demain

HUGUETTE ROBERGE

Le ministère de la Santé et des Services sociaux est resté muet hier sur la diffusion par Radio-Canada de bribes du rapport que la Commission Rochon doit officiellement rendre public demain à Québec. Le secrétaire de la Commission, M. Guy Gélinau, prétend pour sa part ignorer la source de ces informations qu'il a refusé de confirmer.

Le document, qui a vraisemblablement constitué la « fuite » et dont *La Presse* a obtenu copie hier, est l'ébauche d'un résumé de 30 pages du rapport final qui en comporte plus de 900. Non daté et non signé, il devait servir de base à une traduction préparée à l'intention des médias anglophones.

Durant ses travaux échelonnés sur deux ans et demi, la Commission présidée par le Dr Jean Rochon et chargée d'étudier en profondeur le système public de santé et de services sociaux, a respecté le budget de \$6,1 millions que lui avait alloué le gouvernement. Les commissaires ont entendu plus de 6.000 personnes et groupes concernés. Le court résumé qui a failli éveiller la présentation officielle de leur volumineux rapport ne présente pas l'ensemble des recommandations. Il en révèle tout au plus quelques grandes lignes.

C'est à la page 4 de ce document de travail qu'on apprend l'inquiétude de la Commission face aux défauts du système: « Le bilan de l'évolution des deux dernières décennies amène la Commission à conclure que le système est pris en otage

par les divers groupes d'intérêt et groupes de pression. Si les tensions actuelles se maintiennent, elles risquent de faire éclater le système, et de faire perdre au Québec ce qu'il a mis près de vingt ans à construire. »

« Le système est tellement complexe, réglemément, embourbé et traversé de conflits, qu'il est à toutes fins utiles ingouvernable. Pour relancer et revitaliser ce système menacé d'éclatement, la Commission Rochon propose les orientations fondamentales suivantes:

- un système axé sur des résultats à atteindre (entendre: des objectifs précis et un nouveau partage des pouvoirs);

- une décentralisation et une meilleure adaptation aux réalités régionales (entendre: le remplacement des conseils régionaux de la santé et de services sociaux par des *regies régionales* 1) dotées de pouvoirs de décider, de dépenser et même de taxer éventuellement et 2) formées de 15 membres élus au suffrage universel pour un mandat de trois ans et n'appartenant à aucun établissement du réseau);

- une approche intersectorielle des problèmes, s'appliquant tant au niveau local que régional et provincial;

- une approche de population qui permette d'agir efficacement sur les facteurs déterminants des problèmes de santé et des problèmes sociaux;

- un système qui soit vraiment public, tant sur le plan du financement (pas de frais modérateurs) que du fonctionnement.

La Commission estime qu'il

est grand temps pour le Québec de se doter d'une politique globale de santé et de bien-être.

En matière de santé, cette politique doit inclure la prévention des 10 problèmes suivants, jugés prioritaires: les maladies cardio-vasculaires; le cancer; les traumatismes; les maladies chroniques; les problèmes de santé mentale; la prématurité, les maladies héréditaires et les malformations congénitales; les maladies transmissibles sexuellement; le sida; les risques pour la santé rattachés à l'environnement; l'alcoolisme et les toxicomanies.

Parmi les problèmes sociaux, la Commission identifie nettement trois priorités: la violence faite aux personnes; la déviance et la méadaptation sociale; l'absence de réseau naturel de soutien à l'intégration sociale des personnes qui vivaient auparavant en institutions.

La Commission se prononce également en faveur d'un renforcement des mesures incitatives pour assurer une meilleure répartition des effectifs médicaux, et d'une rémunération fixe pour les médecins d'établissement (tenant compte toutefois de leurs responsabilités administratives).

Elle recommande des efforts accrus pour le développement de la recherche en santé, par la formation de jeunes chercheurs et l'augmentation des crédits alloués à ce secteur. Elle est d'avis que la recherche sociale appliquée, comme la recherche en santé ne saurait se développer convenablement sans de nouveaux programmes de subvention axés sur des problèmes prioritaires et sans l'élaboration d'une politique intégrée de recherche.

# Le métro de Montréal fait encore peur aux handicapés visuels

CONRAD BERNIER

Le métro de Montréal, de l'aveu même de plusieurs experts étrangers, est peut-être « le plus sûr de tous les métros existants ». Pourtant, pour les porte-parole du Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ), il faut désormais nuancer un peu, voire « un peu...beaucoup », une évaluation aussi rassurante et tranchée.

Ce n'est pas qu'ils nient les investissements de près de \$100 millions que la STCUM a faits depuis 15 ans pour assurer à sa clientèle un service plus sûr. De plus, même en admettant que les handicapés de la vue ont tout autant profité de ces améliorations que la clientèle des voyants, ils soutiennent que la STCUM les a oubliés comme « clientèle spécifique », ayant des exigences de sécurité spécifiques et essentielles.

Hier, au cours d'un symposium organisé dans le cadre de la Semaine de la canne blanche, les porte-parole du RAAQ ont carrément déclaré que ce formidable métro fait peur aux handicapés

de la vue. A la limite, il n'y a pas d'endroit plus piégé et plus dangereux pour eux à Montréal!

« Cela est d'autant plus aberrant, a pour sa part déclaré Richard Lavigne, que le métro demeure, en principe, pour les handicapés de la vue, le moyen de transport idéal, celui, en tout cas, qui pourrait, en les arrachant aux multiples dangers de la rue, leur assurer une sécurité maximale dans presque tous leurs déplacements. En fait, les handicapés de la vue sont des inconditionnels du métro. Ils en sont aussi, d'une certaine façon, à cause de leur handicap et de leurs faibles revenus, les seuls otages absolus. Et pourtant ce métro, qu'ils utilisent systématiquement, leur fait peur parce qu'il est rempli de dangers. Une situation inacceptable si tout citoyen peut et doit avoir accès, en toute sécurité, aux moyens de transport régulier urbain ».

Les porte-parole du RAAQ soulignent d'abord les lacunes de l'acoustique, de l'éclairage, les obstructions sonores, l'utilisation de certaines couleurs peu contrastées. Mais c'est surtout « l'ineptie totale des mesures de sécurité sur les quais pour l'ensemble du ré-

seau, mais particulièrement flagrant sur la ligne 5 à cause des rampes plus courtes », qui les inquiète et les incite à dénoncer cette situation-là, puis à solliciter l'appui des autres usagers du métro.

Le RAAQ sait qu'il faudra du temps pour corriger complètement la situation. Il refuse toutefois le statu quo. Et, à court terme, il suggère d'installer des feux sonores avec des tonalités différentes pour les directions Nord-Sud et Est-Ouest; des tapis de caoutchouc jaune, avec relief, utilisables pour le repérage des premières marches d'escalier; des barrières de sécurité entre les quais et la rame, avec ouverture prédéterminée et correspondant à l'emplacement et à la largeur d'une porte de wagon.

Ils demandent aussi l'installation de mains courantes pour guider les handicapés de la vue jusqu'aux quais, et, du coup, pallier aux très complexes problèmes de repérage et de panique dus à l'acoustique et aux vastes espaces vides, et, finalement, des symboles en relief pour indiquer les directions à chaque bout des rampes.

# Les employés de Louis H. Lafontaine sont d'accord avec les revendications de la CSN

Les employés généraux de l'hôpital Louis H. Lafontaine ont donné leur aval hier soir aux revendications proposées par la CSN dans le cadre de la réorganisation des services en déficience intellectuelle et en psychiatrie, mieux connu comme le « désintéressement ».

M. Yvon Devost, président du syndicat de 2900 membres (dont 1100 sur une liste de rappel), a expliqué que ces revendications, entérinées au conseil fédéral de la Fédération des affaires sociales en décembre dernier, visent à déterminer ce qui arrivera des employés syndiqués touchés par cette réorganisation.

M. Devost avait recommandé aux membres réunis en assemblée générale d'accepter ce cahier de revendications. Ce cahier sera présenté au gouvernement et aux associations patronales vers la mi-février, alors que doivent débiter les négociations provinciales sur cette question. La CSN veut une entente-cadre qui tient compte des besoins des bénéficiaires et des droits des salariés.

À l'hôpital Louis H. Lafontaine, syndicat CSN et employeur négocient depuis deux ans, selon M. Devost, mais sans grand résultat. Les pourparlers achoppent sur l'affichage des postes. Des moyens de pression « légers » sont envisagés pour faire pression sur l'employeur. Louis H. Lafontaine compte 2200 bénéficiaires, dont plus de la moitié feraient l'objet d'une mesure de « désintéressement ».

Quelque 40 établissements et 15000 salariés, du moins selon la CSN, sont touchés par ce « désintéressement » entreprise dans les années 60. Cette mesure s'accélère depuis quelques années. C'est maintenant une politique ferme

du ministère de la Santé et des services sociaux.

Plus de la moitié des syndicats impliqués ont donné leur aval à ce cahier de revendications qui portent sur l'évaluation des besoins, l'emploi, la formation et le recyclage des travailleurs touchés.

Michèle Lévesque, responsable du dossier à la FAS, affirme que le gouvernement s'est toujours engagé à s'asseoir avec les parties pour regarder l'ensemble des problèmes provoqués par ce « désintéressement ». Le ministère se serait engagé en 1985 à ce qu'il n'y ait pas de mises à pied découlant de cette mesure.

# VENTE DE

# FOOT

**SALOMON SX91**  
EQUIPE  
et RAICHLÉ FLEXION COMP.

259<sup>88</sup>

**SALOMON**  
SX81 et SX81L

199<sup>88</sup>

**SALOMON SX31**  
et MUNARI MK1

89<sup>88</sup>

**BÂTONS D'ALUMINIUM**

Régulier 29<sup>95</sup>

POUR 14<sup>95</sup>

**Sports**

## JACQUE CHAMPOUX

LAVAL | STE-AGATHE  
2133 Boul. LE CARREFOUR | 27A rue ST-LOUIS  
682-7877 | (819) 326-3480  
Ligne directe de Montréal 661-3934

**VALLÉE BLEUE**

### ENSEMBLES DE SKI ALPIN

99<sup>88</sup>

**POUR ADULTES**  
Skis en fibre de verre  
Fixations Salomon 347

149<sup>88</sup>

**POUR LES JEUNES**  
Skis Atomic Cobra  
Fixations Tyrolia 90

499<sup>88</sup>

**COMPLÉT AVEC CHAUSSURES**  
Chaussures Salomon SX61  
Fixations Salomon 547  
Bâtons, Skis Head Winner

99<sup>88</sup>

**POUR LES JEUNES**  
Skis Elan fibre de verre  
Fixations Salomon 137 ou 127

199<sup>88</sup>

**POUR ADULTES**  
Skis Golden Team Blanc  
Fixations Salomon 347  
Bâtons Golden Team

40% à 60%

**DE RÉDUCTION SUR TOUT LES VÊTEMENTS DE SKI POUR ENFANTS**

199<sup>88</sup>

**POUR ADULTES**  
Skis Head Master  
Fixations Tyrolia 190

10<sup>95</sup>

**BÂTONS POUR LES JEUNES**

299<sup>88</sup>

**POUR ADULTES**  
Skis Atomic APR  
Fixations Salomon 447  
Bâtons Atomic APR

299<sup>88</sup>

**SKIS • ATOMIC • HEAD • ROSSIGNOL • KASTLE**

**JUSQU'AU 28 FÉVRIER**

Hâtez-vous!  
Premiers arrivés,  
premiers servis!

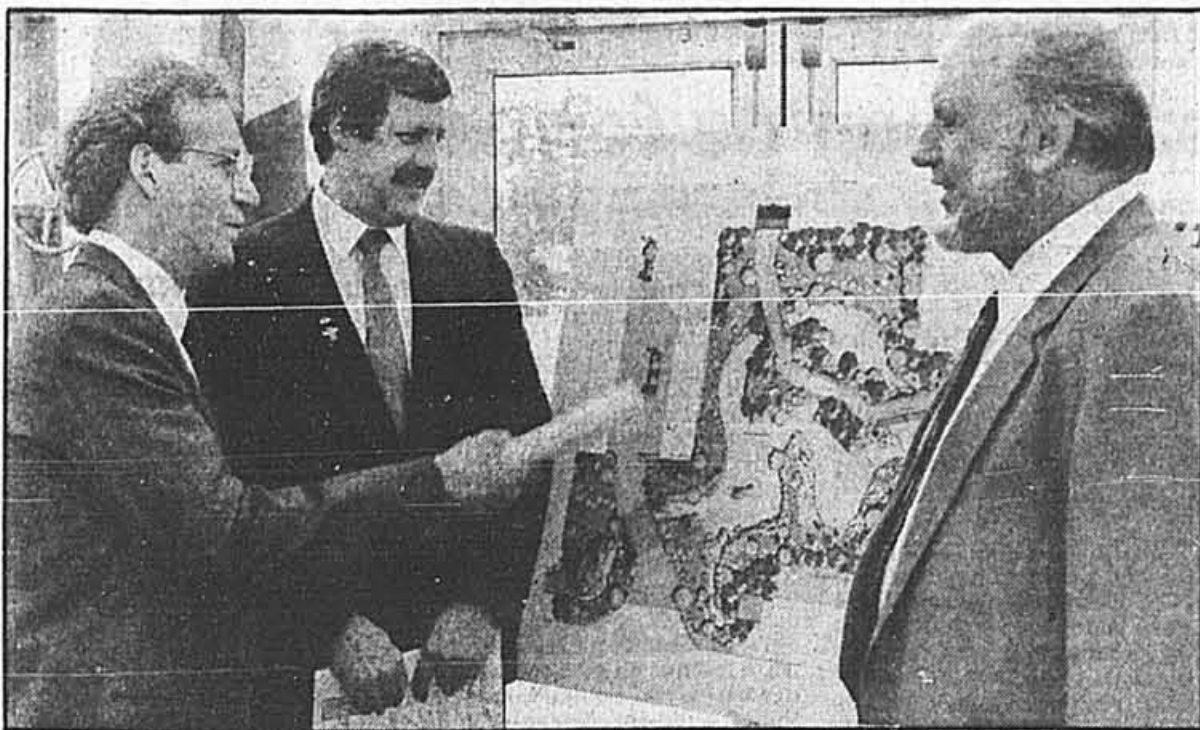
Debutant le 11 février les fourrures

Mc COMBER

ouvrent leurs voûtes!

McComber

440 boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal, Tél.: 845-1167



MM. Normand Madore, président de Floreexpo montre à Louis-Paul Allard, président de la Fondation québécoise en environnement, et Milan Havlin, architecte-paysagiste, concepteur des jardins québécois et japonais, le plan de cette exposition.

## Un Palais des congrès qui regorgera de fleurs du 10 au 13 mars

Floreexpo, initiative privée, veut prolonger la tradition implantée à l'occasion des Florales

GEORGES LAMON

■ Du 10 au 13 mars, le Palais des congrès de Montréal se transformera en un immense jardin avec bassins d'eau, cascades, aménagements floraux et horticoles qui inviteront les Montréalais à s'y promener, tout en pensant déjà, avec le printemps qui s'en vient, à préparer leur environnement.

Initiative privée de Floreexpo, cette exposition spécialisée d'horticulture, de jardinage et de fleuristerie, occupera une superficie de 100 000 pieds carrés dont 65 000 seront consacrés à la partie commerciale, les 35 000 autres étant réservés au secteur institutionnel.

Floreexpo se traduira par une centaine d'exposants, 700 espèces de plantes ornementales, plus de 6 000 bulbes en fleur, et l'aménagement de deux jardins: l'un japonais, l'autre québécois, tous deux conçus par l'architecte-paysagiste Milan Havlin. Ces jardins occuperont 10 p. cent de la superficie totale.

M. Normand Madore, promoteur de cette exposition, a expliqué hier au cours d'une conférence de presse tenue dans la grande serre du Jardin botanique, qu'il s'agissait d'une première initiati-

ve privée depuis les Florales 80, qui avaient été organisées dans l'île Notre-Dame. Certes, en 81, on avait bien tenté une exposition horticole *Vélo-fleuri* au Vélodrome du stade olympique, mais elle s'était soldée par un échec.

« Nous voulons vraiment faire une grande exposition spécialisée en attirant le public par la beauté des aménagements, a précisé M. Madore. Nous voulons par là inciter également les gens à aménager eux-mêmes un coin de beauté et d'horticulture chez eux. »

Floreexpo veut aussi servir de pont entre la période de pré-jardinage et des centres de jardinage, envahis en mai et qui, dans certains cas, manquent d'expertise.

Toute la question de l'aménagement paysager sera au centre des activités de cette exposition avec l'apport sur place de spécialistes, de cliniques d'information et de conférences traitant de tous les aspects horticoles. Des spécialistes dans différents domaines seront en mesure d'initier les visiteurs, de les familiariser avec l'art floral et avec les aménagements horticoles tout en se conformant à leur environnement particulier. On y trouvera aussi une exposition de sculptures présentée sous le thème *Une sculpture dans mon*

*jardin*. Ainsi, avec l'appui du Conseil de la sculpture du Québec, des sculpteurs québécois seront invités à concevoir une œuvre pouvant s'harmoniser avec le jardin québécois créé par Milan Havlin.

« Nous avons voulu inclure dans ce jardin un côté culturel très riche du Québec, autre reflet de notre originalité en tant que société, a insisté M. Madore. Le sculpteur et l'architecte-paysagiste deviennent chez nous, et c'est une première, à la fois partenaires et compléments l'un de l'autre. »

Le Jardin botanique de Montréal participera à cette grande fête des fleurs en apportant surtout son aide et son expérience techniques. D'ailleurs son directeur, M. Pierre Bourque, n'a pas caché que cette exposition allait mettre en vedette « des fleurs vraiment spectaculaires ».

Floreexpo se déroulera du 10 au 13 mars, de 10 h à 22 h, et entend accueillir quelque 50 000 visiteurs. Il en coûtera \$6 pour les adultes, \$5 pour les étudiants et les membres de l'âge d'or, tandis que les enfants de moins de 6 ans y accéderont gratuitement. Des prix spéciaux seront en vigueur pour les groupes.

## Plein de contrats de la SHQ pour l'ex-associé du ministre Bourbeau

Un « hasard », dit le ministre responsable de la SHQ, qui proteste de sa bonne foi

NORMAN DELISLE  
de la Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Pour la restauration de vieilles résidences, les 34 dossiers de la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans la région de Montréal ont tous été traités par l'ancien associé du ministre André Bourbeau, le notaire Joseph Bernotas.

Cette pratique a soulevé mardi des accusations de « favoritisme » de la part du porte-parole de l'opposition péquiste à la commission parlementaire qui étudiait les engagements financiers de la Société d'habitation, le député de Shefford Roger Paré.

C'est en effet le notaire Joseph Bernotas, associé au notaire André Bourbeau pendant cinq ans de 1970 à 1975, dont les services ont été retenus par la SHQ dans le cadre du programme de subventions pour la restauration domiciliaire.

Associé avec Me Bernotas, M. Bourbeau est devenu depuis ce temps ministre des Affaires municipales et est responsable de la Société d'habitation du Québec.

C'est « par hasard » que le choix de son ancien associé a été rete-

nu, a expliqué le ministre Bourbeau. La suggestion vient du ministre de la Justice qui propose des noms de notaires et la SHQ a retenu celui de Me Bernotas.

« Je n'ai plus aucun lien avec lui et je n'ai fait aucune pression pour qu'on lui octroie des contrats », a déclaré le ministre Bourbeau à la Presse Canadienne, juste avant son témoignage devant la commission parlementaire. J'ai agi de bonne foi. »

En plus d'avoir été l'associé du ministre pendant cinq ans avant que ce dernier ne se lance en politique, Me Bernotas est également un souscripteur à la caisse électorale du Parti libéral, à qui il a fourni une contribution de \$400 en 1985 et de \$1,500 en 1986. Cette contribution a été versée dans le comté de Laporte, où Me Bernotas réside et dont M. Bourbeau est justement le représentant à l'Assemblée nationale. Me Bernotas réside précisément à Saint-Lambert, dont M. Bourbeau a été maire de 1978 à 1981, avant son élection.

Procédure

En prenant le pouvoir en 1976, le gouvernement du Parti québécois avait aboli les contrats pour services professionnels octroyés à des bureaux juridiques privés.

Tous les mandats juridiques doivent être effectués par des avocats et des notaires déjà à l'emploi du gouvernement. Dans les cas de subventions de la SHQ, c'est le citoyen lui-même qui choisissait son notaire.

Or, avec le nouveau programme de restauration domiciliaire, c'est désormais le gouvernement qui choisit le notaire et c'est ainsi que Me Bernotas a été désigné dans les dossiers montréalais de la SHQ.

M. Bourbeau a déclaré ne pas savoir en vertu de quels critères les services de Me Bernotas avaient été retenus. Il a dit avoir été « surpris » en décembre dernier lorsqu'il a constaté que c'était son ex-associé qui recevait les contrats de la Société d'habitation.

Qualifiant la chose de « méprise » et « d'erreur administrative », M. Laporte a raconté avoir écrit au ministre de la Justice pour lui demander de désigner de nouveaux notaires dans la région de Montréal pour la SHQ.

Enfin, le ministre a expliqué que les mandats attribués par Me Bernotas n'étaient pas des mandats très lucratifs, ne lui rapportant que quelques centaines de dollars chacun.

## Dans Ahuntsic, le débat fait rage sur le changement de sens des rues

Pétitions contre l'initiative du conseiller Pierre Bastien

MARIANE FAVREAU

■ Le projet du conseiller municipal, Pierre Bastien, de modifier le sens de la circulation automobile dans une dizaine de rues à Ahuntsic continue de soulever la controverse dans le quartier. Tous les propriétaires de la rue Verville au nord du boulevard Henri-Bourassa (environ une centaine de personnes), la majorité des propriétaires-résidents de la rue Tolhurst dans le même tronçon, et tous les résidents de la rue Waverly, entre les rues Prieur et Fleury, ont signé des pétitions s'opposant au projet.

« Malgré notre intérêt pour un projet de réaménagement de la circulation dans le district, nous tenons à vous informer que celui qui nous est proposé (...) ne nous convient nullement », est-il mentionné en tête de l'une de ces pétitions.

« Les modifications apportées au plan de circulation de nos rues affectent notre qualité de vie en augmentant le trafic, affectant la valeur de nos maisons ainsi que les objectifs de tranquillité établis au moment de l'achat. »

Ce n'est pas la première fois qu'on propose, à Montréal, un tel assortiment de rues « en chicane ». Deux expériences antérieures (l'une à Ville-Émard, l'autre près de la sortie du pont-tunnel Lafontaine) ont été rapidement abandonnées par suite de protestations des citoyens, ces dernières années.

À Ahuntsic, l'objectif serait de diriger toute la circulation de transit vers le boulevard Saint-Laurent, et de décourager ce trafic sur les rues résidentielles reliant des boulevards comme Gouin et Henri-Bourassa, jusqu'à la rue Fleury.

Par exemple, la rue Saint-Denis qui va du sud au nord se verrait tout à coup coupée par un sens unique inverse, vers le sud, entre les rues Fleury et Prieur. Jeanne-Mance changerait quatre fois de sens entre le boulevard Gouin et la rue Fleury (quatre intersec-

tions plus au sud) comme la plupart de ses voisines. C'est ce qu'on appelle des rues « en chicane ».

L'exécutif local du RCM a prêté main-forte au conseiller Pierre Bastien dans l'élaboration du projet, explique la coordonnatrice du RCM d'Ahuntsic, Lise Ménard.

Elle signale l'existence d'un dossier monté il y a trois ans, sous l'ancien conseiller, qui aurait apporté des solutions à la pièce. « Nous avons choisi une approche globale », explique-t-elle.

De leur côté, des citoyens qui n'ont appris l'existence du plan que par les journaux, estiment qu'il fait « peu de gagnants et beaucoup de perdants ». Ils craignent que, pour se sortir de ces « chicanes » de sens interdits, les automobilistes n'empruntent des rues jusqu'ici bien tranquilles.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires du conseiller Bastien qui a été victime d'un accident d'automobile, ces jours derniers.

## Cité Rive des Prairies

Administré par: GESTION MULTI-COMPLEX et CAREX PROMOTEURS ET PROPRIÉTAIRES

VENEZ BIEN VIVRE

LA VILLE À LA CAMPAGNE



SERVICE COMPRIS DANS LE PRIX DU LOGEMENT

- Autobus privé pour locataires (transport hebdomadaire à certains centres d'achats).
- Soins médicaux: clinique médicale, poste d'infirmières.
- Service d'aumônier avec chapelle permanente.
- Centre communautaire et terrasse au bord de l'eau.
- Piscine intérieure - bain tourbillon - sauna - salle de conditionnement physique.
- Étage commercial complet: Caisse populaire - pharmacie - salon de coiffure - dépanneur - casse-croûte, etc...
- Salle à manger pour les résidents et leurs invités.
- Stationnement intérieur pour les résidents (en sus).
- Gardien de sécurité (24 heures sur 24) ainsi que service en circuit fermé.
- Programme complet d'activités.
- Tapis mur à mur - cuisinière - réfrigérateur (sans givre).
- Câble TV-MATV intercom (visionnels en sus).
- Laveuse-sècheuse à chaque étage.

splendide sur la rivière, voisin d'un parc magnifique.

Chaque logement a un balcon verrière.

Ces tours comprennent des logements de 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 pièces à des prix concurrentiels. \* (hébergement inclus)

### HÉBERGEMENT

Nos logements sont destinés aux personnes désireuses d'obtenir l'hébergement complet ou partiel.

Projet de 700 logements pour retraités et préretraités comprenant 4 tours avec vue

POUR RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE, COMPOSER: (514) 329-3821

NOUS ACCEPTONS LES FRAIS VIVÉS

7095, boulevard Gouin est, Montréal

### PRÊTS

commerciaux seulement sans nantissement. Rapid Finance Co. Ltd. 342-4488

## CARNIVAL DES POISSONS ET DES FRUITS DE MER

EN VIGUEUR DU 10 AU 20 FÉVRIER 1988

**LANGOUSTINES D'ISLANDE**

GROSSEUR 18-35 catégorie Utilité

**\$9.75**

lb

Sac de 1 kg

<p><b>CREVETTES CUITES</b></p> <p>du Golfe Surgelées <b>\$1.90/100g</b></p>	<p><b>GUISSÉS DE GRENOUILLES</b></p> <p>Surgelées <b>\$1.09/100g</b></p>
<p><b>AUTRES SPÉCIAUX</b></p> <p>Poissons frais Moules Saumon fumé Crevettes cocktail</p>	<p><b>DÉGUSTATION</b></p> <p>de produits</p> <p>jeudi, vendredi et samedi de 10 h à 17 h</p>

**PROMOTION SPÉCIALE**

Méritez-vous la chance d'être l'heureux gagnant d'un repas pour 2 personnes.

Détail à la poissonnerie

Gracieuseté du restaurant

**Pêcheur atlantiques**  
du Québec inc.

382-9070  
coin l'Acadie et Métropolitain  
787, rue du Marché-Central

Bienvenue aux restaurateurs et commerçants

L'ENTREPÔT DU POISSON  
OUVERT 6 JOURS DU LUNDI AU SAMEDI

**la**

**AGCORD LX**  
5 VITESSES 1988

**HONDA**

**29260\$**  
par mois\*

**LA SOLUTION SIGI-NOMIQUE... UNE SOLUTION GAGNANTE**

Dorchester  
Vente et service

\* Bail de 48 mois, \$1000 d'acompte. Taxe, immatriculation et assurance non incluses sur approbation de crédit seulement. Certains articles figurant sur les photos sont disponibles en options.

**16 ANS À LAVAL**

Sortie 13  
Autoroute des Laurentides

**Honda de Sigi**  
1124, rue de Bleury 879-1550  
Montréal

**A.K.S. Honda**  
266, boul. Labelle Ste-Rose, Laval 625-1953

LE SEUL CONCESSIONNAIRE HONDA DU CENTRE-VILLE

# Marine ne reviendra pas sur sa décision de fermer Sorel

**DENIS LESSARD**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

■ Même si Ottawa lui «donnait» des contrats, Marine Industrie refuserait de construire des navires à Sorel, au moment même où elle s'appête à y congédier 170 cadres et employés de bureau dans la foulée de la rationalisation du chantier sorelois.

Porte-parole de MIL, Mme Liliane Eigl a confirmé que des lettres de licenciement devaient être mises à la poste dès cette semaine. D'ici à deux semaines, «un peu moins» de 170 employés de Sorel auront reçu leur congé, a-t-elle indiqué. Ces licenciements avaient été prévus lors du plan de rationalisation rendu public début janvier. En plus de mettre définitivement au rancart la liste de rappel du chantier de Vickers, qui comptait 400 personnes, MIL

avait décidé de rayer des listes de paye 235 cadres et employés de bureau, dont 165 à Sorel.

Lors d'une rencontre privée avec les députés (provincial et fédéral) de la région et les édiles municipaux, M. Robert Tessier, président de MIL, a indiqué qu'il n'était pas question pour la société d'Etat de maintenir en activité la division maritime de Sorel, même si Ottawa décidait de «donner» des contrats de construction sans appels d'offres au chantier sorelois.

Présent à cette rencontre, le président du syndicat des employés de Sorel, M. Claude Sylvestre, a indiqué qu'à un moment, le député fédéral Louis Plamondon avait carrément demandé à M. Tessier s'il maintiendrait ouverte la division maritime si le fédéral y «dirigeait» des contrats. La réponse de M. Tessier fut un «non» catégorique.

Rejoint à Ottawa, le député

Plamondon a confirmé ces affirmations, sans vouloir les commenter toutefois.

Il rappelle avoir été à l'origine de ce comité régional rassemblant les maires, les politiciens de la région et la direction de MIL, «pour avoir l'heure juste» dans ce dossier.

La division maritime de Sorel est actuellement à assembler des caissons du contrat des frégates qui devront être assemblés au chantier de MIL à Lauzon.

«Pour Sorel, construire des navires équivaut à perdre de l'argent», a lancé Mme Eigl, rapportant les propos de M. Tessier.

Pour le syndicat, en revanche, une telle prise de position est inacceptable. Les syndicats doivent tenir dimanche une réunion pour évaluer l'opportunité d'utiliser des moyens de pression pour amener MIL à changer sa décision.

# Le protocole de retour au travail fait problème à The Gazette

LISA BINSSE

■ Le syndicat des employés de la production et de l'entretien du quotidien *The Gazette*, en conflit depuis sept mois, a rejeté hier le protocole de retour au travail de l'employeur. Il demandera à ses membres lundi matin de rejeter ce document ainsi que l'entente de principe sur le nouveau contrat de travail.

M. John Ross, vice-président de la section 41M du Syndicat des communications graphiques, a qualifié hier le protocole patronal de «vindicatif et tout à fait rebutant».

«L'employeur, dit-il, exige du sang. On n'en exige pas dans le nôtre qui a été rejeté par l'employeur.»

M. Ross a expliqué qu'il demandait aussi aux quelque 200 membres de rejeter l'entente de principe intervenue récemment sur une nouvelle convention collective paraphée la semaine dernière, parce qu'il juge que celle-ci peut être améliorée. Il a admis par ailleurs qu'au chapitre du plancher d'effectifs des pressiers et des horaires de travail — deux points litigieux majeurs — «on peut vivre avec ce qu'on a obtenu». Il n'a pas voulu dire ce que cette entente prévoit au chapitre des salaires.

M. Clark W. Davey, l'éditeur du quotidien anglophone, a réitéré hier que «tout est négociable» dans le protocole patronal. Devant le rejet de ce document, la direction du journal a aussi rejeté la proposition du syndicat. «On a modifié à la baisse notre protocole, a-t-il dit, mais le syndicat est revenu à la charge avec des demandes additionnelles.»

M. Davey explique ce rejet en disant que le syndicat se rebiffe devant toute mesure disciplinaire contre des syndiqués pour des actes commis en marge du conflit. Il se dit conscient qu'il ne peut y avoir d'entente entre les deux si la direction ne modifie pas à nouveau son protocole, «mais le syndicat devra faire la même chose.»

M. Bernard Boulanger, conciliateur provincial affecté à ce dossier, demandait aux deux parties la semaine dernière de mettre fin à «la vendetta». Maintenant il attend le résultat du vote qui sera pris lundi prochain avant de convoquer à nouveau les parties.

Dans son protocole, l'employeur exige \$100 000 du syndicat pour les dommages causés pendant le conflit. Les neuf travailleurs actuellement devant les tribunaux relativement à des actes commis en marge du conflit seraient suspendus et, s'ils sont trouvés coupables, ils seraient congédiés. De plus, après le retour au travail, *The Gazette* prévoit pour le syndicat des «amendes» de \$50 000 si la direction juge que la productivité des employés n'est pas ce qu'elle devrait être ou s'il juge qu'il y a du sabotage.

# Le règlement sur les VTT en vigueur

■ Le nouveau règlement sur l'utilisation des véhicules tout terrain (VTT) entre en vigueur aujourd'hui au Québec. Ce règlement stipule qu'une personne doit être âgée d'au moins 14 ans pour conduire un de ces véhicules.

Il est également interdit de transporter des passagers si le véhicule tout terrain n'est pas équipé d'un siège fixe et permanent destiné à cette utilisation. Il est aussi interdit de modifier le véhicule, sauf s'il est conduit sur une piste de courses reconnue par une fédération sportive.



**N'ALLEZ PAS PLUS LOIN LE MEILLEUR CHOIX AU MEILLEUR PRIX SE TROUVE DANS NOS SIX MAGASINS**

**L'ACTUEL**

D'un style moderne qui convient au décor d'aujourd'hui cet ensemble vous charmera. Construit de particules à haute densité, il est d'un fini blanc. Il est composé de 6 pièces:

- bureau double, miroir, commode, deux tables de nuit et d'une tête de lit allongée de 110 pouces.

**1999\$** 6 PIÈCES  
LIVRAISON GRATUITE

Le confort et l'élégance sont les qualités que vous recherchez? Alors cet ensemble 2 pièces signé Jaymar saura vous plaire. Il est de style moderne et il est recouvert d'un tissu résistant. Ce mobilier vous apportera une satisfaction pour de nombreuses années.

**999\$** 2 pièces  
LIVRAISON GRATUITE

Voici une salle à manger pour donner tout son éclat à une ambiance. Cet ensemble 5 pièces est l'idéal pour toute la petite famille. Elle est composée d'une table ovale blanche, de 4 chaises en bois de couleur noir et d'un panneau-rallonge 12". Les sièges sont parfaitement rembourrés.

**449\$** 5 PIÈCES  
LIVRAISON GRATUITE

36 MOIS DE GARANTIE

**299\$**  
LIVRAISON GRATUITE

**TÉLÉCOULEUR 20"**

**CHAUD ET FROID**  
AVEC

**JENN-AIR**

RÉFRIGÉRATEUR AVEC DISTRIBUTEUR EXTÉRIEUR DE GLACE ET D'EAU FROIDE MODÈLE JRSD224

- Capacité de 21.7 pieds cubes
- Le compartiment congélateur sans-givre comprend:
  - 3 tablettes en verre amovibles
  - 2 plateaux moulés «Freeze Wave»
  - Tiroir pour stockage en vrac
  - 4 espaces de rangement profonds dans la porte et petites tablettes amovibles.
- Production automatique de cubes de glace
- Distributeur extérieur de glace et d'eau froide.

**SURFACE DE CUISSON**  
MODÈLE C-202

- Gril convertible à gauche, cartouche conventionnelle fixe à droite. Puissance de ventilation incorporée. Gril standard. Fini acier inoxydable. Dimension: 76 cm x 55 cm.

**À L'ACHAT DE CETTE PLAQUE, OBTENEZ GRATUITEMENT UN COUVERCLE DE BOIS OU DE MÉTAL.**

**Participez au concours**  
DE NOTRE GROS LOT D'UNE VALEUR DE 15,000\$

Bon de participation au tirage du gros lot d'un aménagement complet comprenant: meubles, appareils électroménagers et électroniques d'une valeur de 15000\$. Remplissez ce bon et déposez-le dans la boîte que vous trouverez à la caisse. Les règlements sont affichés aux six magasins Brault & Martineau. Expiration le 12 mars 1988. (Ecrire en majuscule S.V.P.)

NOM: \_\_\_\_\_  
 ADRESSE: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ code postal \_\_\_\_\_  
 TELEPHONE: \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ résidence \_\_\_\_\_ travail \_\_\_\_\_

**BRAULT & MARTINEAU** **La Presse**

**BRAULT & MARTINEAU**

INFORMEZ-VOUS DES AVANTAGES DE POSSÉDER LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

MONTREAL 7930 est, Sherbrooke (Metro Beaugrand) 353-7220

LAVAL 382, boul. des Laurentides 667-3210

VILLE LASALLE 1130, Dollard 364-6110

ST-LÉONARD 6875 est, Jean-Talon (Pres des Galeries d'Anjou) 254-9455

LONGUEUIL 3245, chemin Chambly (Coin Roberval) 679-1260

D.D.O. 3345, BOUL. DES SOURCES (sortie 55 trans.-can.) 685-3572

la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

# L'agent Gosset poursuit CKAC, CJMS et TVA pour \$1 650 000

GERMAIN TARDIF

Le policier Allan Gosset a intenté des poursuites en dommages pour un montant total de \$1 650 000 contre les stations de

radio CKAC et CJMS et contre le réseau de télévision TVA.

Gosset, dont le procès doit débiter lundi sous une accusation d'homicide involontaire relative à la mort d'un jeune Noir survenue le 11 novembre dernier, ré-

clame \$550 000 de chacune des deux stations radiophoniques et \$350 000 de TVA.

Il reproche aux trois médias d'avoir, dans le seul but d'éclat et de sensationnalisme, rapporté des faits qui étaient faux, mensongers et d'avoir commenté faussement et malicieusement les faits entou-

rant la mort d'Anthony Griffin, de façon à faire croire que le policier était un raciste et qu'à ce titre, il avait tué une personne.

Il accuse particulièrement Louis-Paul Allard et Richard Desmarais, de CKAC, et Paul Arcand, de CJMS.

Il soutient que les trois médias

ont manqué d'objectivité de façon flagrante dans la façon dont ils ont traité cette malheureuse affaire.

L'agent Gosset allègue, de plus, qu'ils ont abusé de leurs droits et privilèges en permettant de diffuser au grand public des propos faux, mensongers, libelleux, dif-

famatoires, calomnieux et tendancieux à son égard.

Griffin, âgé de 19 ans, avait été abattu d'une balle à la tête, à l'arrière du poste de police no 15, au 4545, rue Mariette, quelques minutes après son arrestation, tôt le matin du 11 novembre dernier.

## LA LOI ET LES RELATIONS DE TRAVAIL

LE BUREAU DE COMMERCE DE MONTRÉAL offre deux séminaires détaillés et mis à jour dirigés par un expert hautement qualifié dans ce domaine.

CONFÉRENCIER

le mardi 16 février 9 h à 11 h 30



le mardi 23 février 9 h à 11 h 30

PRIX:

LIEU:

Me Guy P. Dancosse, avocat associé  
Clarkson, Tétrault

LA LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL ET LA CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS — Une mise à jour

- les récentes décisions des tribunaux chargés d'interpréter la loi
- le préavis de l'article 82 de la Loi sur les normes du travail
- critères jurisprudentiels sur la notion de «faute grave»
- implications juridiques du SIDA en milieu de travail

LE CONTRAT DE TRAVAIL INDIVIDUEL — Les obligations de l'employeur et de l'employé et le congédiement

- les dispositions législatives et jurisprudentielles sur le contrat de travail individuel
- obligations de l'employeur et de l'employé
- cause légale de congédiement
- nécessité et légalité de clauses de non-concurrence et obligation de fiduciaire d'employés supérieurs
- stratégies pour réduire la responsabilité de l'employeur dans un contrat d'emploi

par session 75 \$ (autres 90 \$), série 135 \$ (autres 165 \$)

Le Bureau de Commerce de Montréal  
1080, côte du Beaver Hall, salon 2, bureau 910  
Information: 878-4651

## La PEUR engendre la PEUR

...et nous paralyse

POURQUOI sommes-nous: Agrophobe — Timide — Mélancolique — Anxieux — Dépressif — Etc...

Impuissant à surmonter une épreuve?

IL Y A UN ESPOIR!

CHARLES LEONE

SUR RENDEZ-VOUS

Psychothérapeute / Psychanalyste consultant 289-9385

## Une étudiante aurait fraudé ses condisciples de \$7 500 à Brébeuf

ANDRÉ PRATTE

Une étudiante du collège Jean-de-Brébeuf a fraudé l'association des étudiants de cette institution pour plus de \$7 500 l'automne dernier, a appris *La Presse* cette semaine.

L'étudiante en question était, depuis le début de l'année scolaire, trésorière de l'Association générale des étudiants du collège Jean-de-Brébeuf (AGEB). Selon les informations fournies par le président de l'AGEB, M. Philippe Laurin, et par le directeur des services aux étudiants M. Jean-Claude Gaudet, elle aurait imité la signature de M. Laurin sur cinq chèques et ainsi retiré des fonds du compte de l'association dans une caisse populaire. Deux de ces chèques, \$1 000 et \$1 200, étaient faits à son nom, un autre de \$4 684,50 était payable à un concessionnaire automobile, et un dernier de \$650 était adressé à un ami.

En décembre dernier, M. Laurin s'est rendu compte que des talons de chèque manquaient. Il a alors demandé à la caisse populaire de retracer tous les chèques émis par l'association, et c'est cette enquête qui a permis de découvrir la fraude.

MM. Gaudet et Laurin ont tenté de nombreuses reprises de rencontrer l'étudiante pour régler cette question sans avoir recours à la justice, mais en vain. L'étudiante, qui est aux prises, nous dit-on, à des problèmes personnels importants, ne s'est plus présentée au collège et a quitté Montréal.

L'AGEB a finalement porté plainte à la police de la CUM. Mais avant que la police n'amorce son enquête, le collè-

ge a reçu l'assurance de la mère de l'étudiante que la somme volée serait remboursée. En attendant que cela soit fait, on a demandé à la police de suspendre son enquête.

À la suite de cet incident, le collège a décidé de surveiller de plus près les finances de l'association étudiante. Un comité conjoint collège-étudiants a été mis sur pied pour établir de nouvelles procédures de contrôle.

Déjà, le collège et l'association s'étaient entendus sur un mécanisme de contrôle allant au-delà de ce que prévoit la loi sur l'accréditation et le financement des associations étudiantes, loi adoptée en 1981 qui accorde une grande autonomie à ces associations.

Alors que la loi prévoit que l'institution verse à l'association au début de l'année la totalité des cotisations perçues auprès des étudiants, le collège Brébeuf versait ce montant (\$28 000) en trois tranches au cours de l'année. «C'est ce qui a permis de découvrir la fraude», a expliqué M. Gaudet. «Parce que l'AGEB n'avait pas reçu la totalité du montant, et à la suite des retraits faits par la trésorière, l'association s'est retrouvée dès décembre sans argent, et c'est là que le président a soupçonné quelque chose.»

Le collège songe maintenant à réduire le montant de la première tranche qu'il verse à l'association. De plus, l'AGEB pourrait être tenue de préparer un bilan financier à tous les mois. Enfin, les candidats aux élections de l'association devraient satisfaire à certains critères, notamment avoir des résultats scolaires supérieurs à 70 p. cent.

Le solde expire le 29 février 1988



Poste SRG mobile avec sélection par un bouton de six canaux. Accès instantané au canal d'urgence 9.

11995  
169.95

21-1512

rabais \$50



rabais \$20

3995  
59.95

22-214\*

Le multimètre de 50 K: un outil indispensable. Doubleur de gamme et continuité à bip sonore.



Enceinte à 3 voies à réenclenchement automatique qui délivre des graves "palpables".

19995<sup>ch.</sup>  
369.95

rabais \$340 la paire

Téléphone pratique et sans cordon. Reconstitution par un bouton et code de sécurité.

11995  
159.95

43-547

40-8032

rabais 33%

2995  
44.95

65-960\*

Calculatrice de bureau à grosses touches et affichage fluorésc.



Walkie-talkie à 40 canaux. 4 W. Aucun cristal requis. Filtre céramique.

16995  
199.95

21-1663\*

rabais \$30



Unité de disque externe 5 1/4" pour accroître la puissance de votre Tandy 1000 EX/HX

24995  
299.95

25-1060

rabais \$50

La carte de disque dur de 20 M-o. augmente la capacité de stockage. Installation par l'utilisateur!

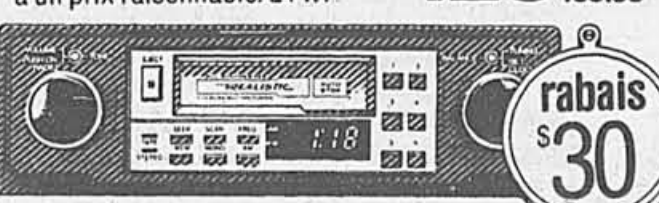
79900  
1099.00

25-1029

Lecteur de cassette/radio AM/FM stéréo à accord électronique à un prix raisonnable. 24 W.

12995  
159.95

rabais \$30



OFFRE DE LANCEMENT

599  
7.99

44-8601

La vidéocassette VHS. Enregistrement de haute qualité à tout petit prix.

\*Piles non fournies

## Une ordonnance de non publication est renversée

GERMAIN TARDIF

La Cour d'appel du Québec vient d'accueillir en partie l'appel de Southam Inc. et du quotidien torontois *The Globe and Mail*, en renversant une ordonnance de non publication rendue par le juge Claire Barrette-Joncas, de la Cour supérieure, le 11 décembre 1986, relativement au procès devant jury de deux Sikhs qui avaient été accusés de complot pour commettre un meurtre et d'actes susceptibles de porter atteinte à la sécurité d'un avion.

L'ordonnance avait été émise à la demande de la Couronne qui voulait protéger l'identité et la sécurité d'un indicateur de la police grâce auquel les accusés Kashmir Singh Dhillon et Santokh Singh Khela avaient été appréhendés.

Elle interdisait aux médias de publier certaines parties du témoignage d'un policier, faites en présence des jurés, alors qu'il était contre-interrogé par la défense au sujet de cet indicateur.

Dans l'exposé des motifs du jugement de la Cour d'appel, le juge Paul-Arthur Gendreau déclare que le débat judiciaire est public et que cette publicité inclut et passe par la présence des médias. Leurs reportages sont essentiels à

la connaissance du public du déroulement d'un procès. L'application de ce principe, soutient-il, est indispensable pour assurer une justice indépendante.

Il reconnaît le droit au secret de l'identité d'un indicateur de police et admet que l'on taise toute information qui, une fois dévoilée, permettrait à une personne intéressée de découvrir qui il est.

La Couronne a joué son rôle en précisant au juge dans ce procès ce qui, à son avis pouvait constituer des informations pouvant amener à l'identification de l'indicateur.

Le juge Barrette-Joncas a tranché, hors la présence des jurés, quelles questions elle permettait ou interdisait de poser devant le jury.

C'est donc qu'elle estimait que les questions permises ne mettaient pas la sécurité de l'indicateur en danger.

Aussi la Cour d'appel, par décision majoritaire, a-t-elle permis que soient publiées toutes les questions et réponses données devant le jury.

Depuis lors, les deux accusés ont été trouvés coupables et condamnés à l'emprisonnement à vie avec possibilité de libération conditionnelle au bout de sept ans.

## Sylvain Roy subira un nouveau procès

GERMAIN TARDIF

La Cour d'appel a cassé un verdict de culpabilité et ordonné la tenue d'un nouveau procès pour meurtre au deuxième degré dans le cas de Sylvain Roy qui avait été condamné, le 19 octobre 1985.

Roy avait été accusé du meurtre au premier degré de Mme Yvonne Dion, la belle-mère du fantaisiste Tex Lecor, survenu le 16 mai précédent, dans le logement de la victime, rue Joliette, à Montréal.

Sa défense était basée sur l'intoxication et l'absence de l'intention requise pour justifier un tel verdict.

Le jury l'avait trouvé coupable de meurtre au deuxième degré et le juge Claire Barrette-Joncas l'avait condamné à 15 ans d'emprisonnement à purger au com-

plet avant d'être admissible à une libération conditionnelle.

Roy, qui était alors âgé de 20 ans, cherchait à obtenir un verdict d'homicide involontaire coupable.

Lors du procès, un psychiatre appelé à témoigner comme expert par la Couronne, émit des remarques qui laissaient clairement entendre que l'accusé était un menteur habituel.

La Cour d'appel a jugé que cette partie du témoignage était illégale parce que la question de crédibilité est du ressort exclusif du jury.

Elle reproche, par ailleurs, au juge Barrette-Joncas de ne pas s'être penchée, dans ses directives au jury, sur cette preuve illégale pour essayer d'en effacer ou d'en diminuer son effet préjudiciable à l'égard de l'accusé.

Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Un bon de réduction différée sera émis pour les articles écoles.

# Radio Shack

DIVISION INTERMART CANADA LTL

Disponible dans tous les magasins Radio Shack et les détaillants participants



CAE Électronique Ltée est à la fine pointe de la conception et de la fabrication de simulateurs de vols commerciaux et militaires, de systèmes de commande et d'acquisition de données, de systèmes de gestion d'énergie, de simulateurs de centrales d'énergie, de systèmes de contrôle de navires, d'équipements de détection d'anomalies magnétiques, de systèmes de contrôle du trafic aérien ainsi que d'autres produits de haute technologie.

Nous avons un besoin immédiat de spécialistes dans les domaines suivants:

## Systèmes informatisés, RDBMS

### Analystes principaux

Dans un environnement d'entretien d'aéronefs, vous participerez au développement d'un important système de gestion de bases de données à répartition relationnelle, concevrez des logiciels selon des spécifications militaires, monterez une banque de données d'entreprise et intégrerez les applications existantes. Vous collaborerez aussi à l'implantation et à la mise en opération d'applications d'un système de bases de données relationnelles dans un environnement décentralisé.

Pour occuper l'un de ces postes, vous devez être titulaire d'un baccalauréat ou d'un D.E.C. en informatique et posséder un minimum de trois ans d'expérience, de préférence avec ORACLE dans un contexte de gestion de bases de données. Idéalement, vous êtes familiarisé avec les systèmes informatisés décentralisés à l'échelle internationale.

## Systèmes d'avionique Rédacteurs techniques

Dans l'environnement interactif des publications, vous ferez la révision et l'interprétation des dessins techniques, des rapports, des spécifications et des ébauches de texte afin de rédiger des textes originaux (ou révisés) qui feront partie des manuels sur les systèmes d'avionique du CF-18. De plus, vous déterminerez avec les illustrateurs les changements de schémas, de diagrammes et d'illustrations.

Vous devez posséder de deux à cinq ans d'expérience en systèmes intégrés d'avionique. Vous devez également être familiarisé avec les méthodes de développement de publications techniques et avoir de bonnes aptitudes pour la rédaction anglaise.

## Documentation de logiciels Rédacteurs techniques

Vous ferez la révision et la rédaction de la documentation sur les logiciels du CF-18 dans l'environnement interactif des publications. Vous ferez également la révision et l'interprétation de spécifications militaires relatives au contenu et au format de la documentation des logiciels. De plus, vous serez impliqué dans des études sur l'impact possible, pour l'ingénierie, des propositions de changement à la documentation des logiciels.

Vous devez avoir deux ou trois ans d'expérience en documentation de logiciels et être familiarisé avec les langages de programmation Fortran et Assembler. Vous devez également connaître les techniques de développement de la documentation des logiciels et démontrer de bonnes aptitudes pour la rédaction anglaise.

## Systèmes d'avionique Ingénierie

Vous participerez au développement et à l'entretien de logiciels de navigation et tactiques pour l'appareil CF-18 ainsi qu'aux recherches techniques et aux études effectuées par l'ingénierie. Vous fournirez également du soutien lors de l'intégration de systèmes d'avionique reliés.

Vous devez détenir un baccalauréat en génie, physique, mathématique ou informatique, et posséder de deux à cinq ans d'expérience dans une industrie aéronautique. Être familiarisé avec des logiciels en temps réel, la conception logique numérique et les micro-processeurs et périphériques constituerait un atout.

## Spécialiste en équipement d'essai automatique

Vous ferez la mise à jour et le suivi de la configuration de système de l'équipement d'essai automatique du CF-18, conformément aux modifications du système avionique des aéronefs.

Vous devez détenir un baccalauréat en génie ou en physique ainsi que posséder de trois à cinq ans d'expérience avec de l'équipement d'essai automatique. De l'expérience en programmation ou en dépannage de systèmes avioniques à l'aide d'équipement d'essai automatique constituerait un atout.

## Chef de groupe et coordonnateur, validation de logiciel

Vous serez chargé de la mise à l'essai portant sur l'intégration fonctionnelle, la performance de systèmes et les aspects qualitatifs de logiciels, et vous participerez aux vols d'essai de la Défense Nationale. Vous approuverez, contrôlerez et obtiendrez l'approbation des plans, procédures et rapports de validation. Avant toute mise à l'essai de validation, vous verrez aussi à la préparation et au contrôle de l'équipement, des installations et du logiciel d'essai. Vous produirez la documentation appropriée et attesterez les résultats des essais d'après les I.T.F.C. (Instructions Techniques des Forces Canadiennes).

Vous devez détenir un diplôme universitaire en génie mécanique, électrique ou informatique, et posséder de l'expérience en ingénierie, conception et essai de systèmes et de logiciels. Vous devez également avoir des connaissances en équipement d'essai automatique, en avionique ainsi qu'en matériel et logiciels de systèmes automatisés. De l'expérience en mise à l'essai de validation de systèmes et en assurance de la qualité constituerait un atout.

CAE offre un milieu de travail stimulant, une excellente rémunération et une gamme complète d'avantages sociaux. Faites parvenir votre curriculum vitae à:

CAE Électronique Ltée  
Chef de service, dotation  
C.P. 1800  
Saint-Laurent (Québec)  
H4L 4X4

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

## LES PRODUITS DE PAPIER LAPACO LTÉE

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique intéressée à une carrière dans la vente.

**EXIGENCES:**  
- Disponible pour voyager hors province.  
- 21 ans et plus.  
- Études en marketing, un atout.  
- Apparence soignée.  
- Bilingue.

**AVANTAGES:**  
- Entraînement fourni.  
- Dépenses de déplacement défrayées.  
- Travail au sein d'une entreprise en santé et en pleine expansion.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur c.v. avant le 18 février au:

1400, 1<sup>re</sup> Avenue  
Ville Ste-Catherine  
JOL 1E0

à/s de Henry Pascone

## HÔPITAL GÉNÉRAL LASALLE

recherche

### Infirmier(ère)

Salle d'opération

**STATUT:**  
Remplaçant pour une durée de 9 mois  
4 jours/semaine + disponibilité

**EXIGENCES:**  
Membre en règle de l'O.I.L.O.  
Expérience pertinente en salle d'opération

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae avant le 19 février 1988 ou à communiquer le plus rapidement possible avec:

Madame Diane Liboron  
Hôpital Général LaSalle  
Direction des res. humaines  
8585, Terrasse Champlain  
LaSalle, Qc  
H8P 1C1  
Téléphone: 365-1510 poste 754

## DIRECTEUR RÉGIONAL

Compagnie de gestion possédant des immeubles à Montréal et à Québec recherche une personne d'expérience pour la représenter auprès des locataires.

**Exigences:**  
- Connaissance de la réglementation du logement locatif;  
- posséder une automobile;  
- vigilance et esprit d'équipe.

Communiquer avec la directrice du personnel au numéro de téléphone suivant:

842-2692

Cette offre d'emploi est complémentaire au poste d'administrateur immobilier publié par le Groupe Dion Lebeau le 6 janvier 1988.

## CHEF DE PRODUIT JUNIOR

B.A.C., Marketing de préférence, 2 à 3 ans d'expérience «packaged goods». Connaissance des rapports A.C. Nielsen. Parfaitement bilingue, initiative, débrouillardise, créativité. Travail à Drummondville.

Envoyez votre curriculum vitae à:  
Direction du Marketing  
Cascades P.S.H. Inc.  
999, Farrell  
Drummondville, Québec  
J2C 5P6  
(819) 477-5077

## INGÉNIEUR EN GÉNIE CIVIL

Entreprise en pleine expansion œuvrant dans le développement immobilier de tous genres recherche un ingénieur civil ayant une connaissance des sols et de l'analyse de sondage.

Expérience en réalisation et conception de projet sur chantier d'au moins 5 années.

Salaires selon les qualifications.

Faites parvenir votre curriculum vitae au  
1410 Stanley  
bureau 314,  
Montréal, Qc H3A 1P8

## CV

Nous créons votre curriculum vitae car vous êtes différent. Service attentionné et informatisé.

Chantal Hébert

CHANTAL HÉBERT ENR.  
DIPLOMÉE EN LETTRES. ÉCRIVAIN PUBLIC  
1212, RUE FLEURY EST. METRO SAUVÉ  
TÉLÉPHONE (514) 388-3888

## SODEMA INC.

est à la recherche d'un(e) adjoint(e) administratif(ve)

Le (la) candidat(e) devra être bilingue et détenir un diplôme universitaire ou une solide expérience en administration.

Faites parvenir votre c.v. à:

France Couture  
801, Sherbrooke, suite 615  
Montréal, P.Q.  
H2L 1K7

Nationalair, une ligne aérienne de vols internationaux qui connaît une croissance rapide et dont le siège social est situé à l'aéroport international de Montréal à Mirabel, cherche un(e)

## Superviseur(e) produits hors taxes

Relevant du directeur, services en vol, vous assumerez la pleine responsabilité du programme de marketing pour les produits hors taxes vendus à bord des avions de Nationalair.

Vous vous occuperez de l'étude de marché, du choix des produits, de la publicité et des activités de promotion, de la formation en vente et de la coordination de l'inventaire.

Nous offrons un bon salaire de départ, d'alléchants avantages sociaux et d'excellentes possibilités d'avancement.

Si en plus de votre diplôme collégial, de préférence en marketing, vous êtes couramment bilingue, possédez une certaine expérience dans le domaine et voulez vous joindre à notre équipe, faites parvenir votre curriculum vitae à:



Heinz Medina  
Directeur, ressources humaines  
Nationalair Canada  
Aéroport international de Montréal (Mirabel)  
Édifice de l'administration  
C.P. 300  
Mirabel (Québec) J7N 1A3

## COMMUNICATIONS VERO INC.

## REPRÉSENTANT(E) EN PUBLICITÉ

Une maison québécoise d'édition de revues spécialisées recherche un(e) publicitaire pour faire la représentation et la vente auprès d'annonceurs industriels et commerciaux. Le territoire couvert est le Québec et l'Ontario.

La personne recherchée devra avoir au moins 3 ans d'expérience dans la vente préférentiellement de publicité, être bilingue et posséder une automobile. La rémunération salaire et commission sera en fonction de l'expérience.

Faire parvenir votre c.v. à:

Communications Vero Inc.  
att. du directeur général  
300 boul. Laurentien  
bur. 206  
Ville St-Laurent (Québec)  
H4M 2L4



## COMPTABLE DEMANDÉ

LE GROUPE MLC POLYTECH INC., œuvrant en génie conseil et en construction, est à la recherche d'un(e) comptable pour prendre en charge le service de la comptabilité et participer aux différentes tâches administratives qui concernent les objectifs du bureau de direction.

Devra posséder un diplôme en science comptable ou expérience équivalente.

L'expérience sur micro-ordinateur serait un atout.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au responsable du personnel.

LE GROUPE MLC POLYTECH INC. 1600 est. boul. St-Martin  
1570 ouest, rue Chabanel Suite 650, Tour «A»  
Montréal, Québec H4N 1H4 Laval, Québec H7G 4R8

La confidentialité est assurée.

## Technicien adjoint en géologie

**Tâches:**  
Assister le technicien en chef dans le cadre du programme d'assistance financière à la prospection minière de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent.

**Qualifications:**  
D.E.C. en technologie minière ou posséder une expérience de plus de 5 ans en prospection minière en Gaspésie.

**Lieu:**  
Sainte-Anne-des-Monts, Gaspésie.

**Durée:**  
L'emploi est occasionnel (normalement de 5 mois par année).

Adressez votre candidature avant le 1er mars 1988 à:

Association des Prospecteurs Gaspésiens Inc.  
C.P. 910  
Sainte-Anne-des-Monts  
G0E 2G0

## SUZY SHIER GALERIES D'ANJOU

Voici l'occasion rêvée d'entrer chez Suzy Shier, l'un des plus dynamiques détaillants de vêtements pour dames et jeunes filles au Canada. Nous sommes à la recherche de gérantes et d'assistantes-gérantes motivées et soucieuses de résultats.

Nous offrons une généreuse gamme d'avantages sociaux. Discretion assurée.

Prière de faire parvenir votre c.v. à:

SUZY SHIER  
7999, boul. Les Galeries d'Anjou  
Bureau 109, Montréal (Québec)  
H1M 1W6  
Att.: Lise Sénécal

## ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Compagnie de gestion située à Montréal recherche une personne pour assister les administrateurs cadres dans l'accomplissement de leurs tâches. La personne idéale sera sérieuse, possèdera un bon esprit d'équipe et aura cumulé un minimum d'expérience dans l'immobilier.

Communiquer avec la directrice du personnel au numéro de téléphone suivant:

(514) 842-2692

## ASSURANCE GÉNÉRALE

Compagnie en pleine expansion recherche candidat(e) pour poste de souscripteur en biens commerciaux.

Le ou la candidate devra posséder un minimum de trois (3) années d'expérience en souscription en biens commerciaux et être bilingue.

S.V.P. nous soumettre votre curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 15607  
C.P. 6041, Succ. «A»  
Montréal, QC  
H3C 3E3

## Maison de typographie recherche

### 2 REPRÉSENTANTS Typographe, graphisme

Bilingues, dynamiques, voulant faire carrière dans la vente. Connaissances générales en typographie et graphisme (un atout).

Salaires hebdomadaires assurés plus commission.

Demandez  
Murielle Simard ou Diane Tremblay  
861-1699

## Vancouver School Board AN EQUAL OPPORTUNITY EMPLOYER

LA COMMISSION SCOLAIRE DE VANCOUVER UN EMPLOYEUR OFFRANT DES CHANCES ÉGALES À TOUS

Cherche des candidats pour le poste de PRINCIPAL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE (IMMERSION FRANÇAISE) débutant le 1<sup>er</sup> juillet 1988

**Qualifications pour le poste**  
— Certificat d'enseignement professionnel de C.B. (P6).  
— Connaissance du français et de l'anglais.  
— Récente expérience de l'enseignement.  
— Candidats ayant fait la preuve de leurs qualités de leadership.  
— Bonne santé (vérifiée par voie d'examen médical).  
— Avoir remporté des succès en relations humaines et communications.

Veillez présenter votre candidature par écrit.

Veillez remplir la formule de demande VSB (il est possible de se la procurer en appelant au (604) 731-1121, poste 269).

Veillez fournir les noms de 3 personnes attestant de vos capacités professionnelles et de vos qualités de chef

Veillez inclure un curriculum vitae incluant les postes d'enseignement et de responsabilité que vous avez occupés, mentionnez vos activités de développement professionnel et autres — fournir les pièces justificatives à l'appui de votre candidature.

Les formulaires dûment remplis devront être soumis au surintendant adjoint, service du personnel, Commission scolaire de Vancouver, 1595 West, 10th Avenue, Vancouver, B.C. V6J 1Z8.

La date limite pour réception des candidatures est le 22 février 1988 à 16 heures 30.

Les personnes qui ne sont pas actuellement à l'emploi de la Commission scolaire de Vancouver sont priées de noter que l'employeur exige que l'employé potentiel signe une décharge autorisant la divulgation de son casier judiciaire.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS



### Responsable du marketing Services financiers

Notre client, une entreprise qui compte dans le domaine des services financiers, possède un réseau de succursales bien implanté, d'un bout à l'autre du pays. Dans le cadre de son grand programme de diversification, il a redoublé ses efforts pour satisfaire la clientèle, conquérir de nouveaux marchés. Dirigez ce réseau et assurez son succès à titre de...

### Vice-président principal, marketing

C'est un rôle important. La santé et la réussite de l'entreprise repose sur les images renouvelées, dynamiques que vous donnerez d'elle et de ses produits, puis des résultats que vous obtiendrez à l'échelle du réseau et au niveau de consommateur.

Si vous avez une formation universitaire, de solides connaissances théoriques dans le domaine du marketing à la consommation et une expérience de gestion supérieure dans les services financiers, vous êtes peut-être l'agent de changement que nous cherchons. Renseignez-vous sur notre projet 80115. Discrétion assurée.

## LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 935-6969 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



### Chef du secteur financier

Le marché des services financiers est sous-développé dans une large mesure. Il offre encore des possibilités à une entreprise astucieuse, appuyée par un marketing dynamique. Apportez-lui votre concours à titre de...

### Directeur des études de marché

Relevant du premier vice-président, marketing, vous mettrez votre esprit créateur, analytique, axé sur le profit, à l'oeuvre pour pénétrer de nouveaux marchés, mettre au point des produits, et obtenir des résultats sur le terrain. En poste à Montréal, à la tête d'une petite équipe, vous maintiendrez au premier rang cette entreprise nationale, bien établie. Notre projet 80116.

## LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 935-6969 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



L'expansion constante de notre industrie spécialisée dans les remontées mécaniques, dont la diversification en matériel connexe est en marche, nous amène à rechercher:

#### ACHETEUR / APPROVISIONNEUR

Cette personne sera responsable des achats, du suivi des commandes, du contrôle d'entrées, verra à la distribution et au contrôle des stocks. Il recommandera côté économique pour toute commande, notamment en matière d'acier, produits mécaniques, mécanique générale, etc.

Il est requis des connaissances dans:

- la tenue de stock par ordinateur;
- la tenue comptable et statistiques de stocks;
- les types d'acier et d'alliages, alliages d'acier et alliages de produits non ferreux;
- le transport dans l'usine, le transport et expédition hors d'usine;

Il est recherché, les capacités et aptitudes à:

- négocier avec les fournisseurs et les offres de services;
- organiser et faire tenir les délais par les fournisseurs;
- diriger, travailler en équipe, être capable de trouver et formuler des solutions;
- apporter assistance aux fonctions logistiques de l'usine en particulier concernant l'apport de matières premières suivant l'échéancier du demandeur et de la planification de montage.

Nous recherchons une personne d'expérience, de volonté et d'aptitude à se perfectionner dans son travail, qui apportera des améliorations à nos méthodes d'achats, de stockage, de contrôle, diminution des stocks, améliorera la qualité des achats et contrôlera l'ensemble de cette facturation.

**PRÉREQUIS:**  
Avoir une formation en mécanique générale ou en assemblage mécanique ou une formation technico-commerciale. Être bilingue.

#### INGÉNIEUR OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR DE PROJET

Cette personne en position de responsabilité devra s'acquitter de réaliser des projets d'installation de remontées mécaniques.

Il est requis:

- des connaissances de base en électro-technique;
- des connaissances approfondies dans la technologie de système moteur;
- des connaissances en arpentage et en fondation;
- de pouvoir transposer des exigences théoriques en construction pratique, assumer la surveillance des suites à donner à l'atelier (construction métallique et montage);
- d'avoir des aptitudes d'organisation et de contrôle dans la réalisation et l'installation de remontées;
- de se déplacer.

Nous recherchons une personne ayant:

- une grande flexibilité d'idées techniques;
- un pouvoir d'adaptation rapide dans les domaines spéciaux;
- une connaissance ou la volonté et disposition à s'adapter et une aptitude à approfondir ses connaissances de base en documentation technique CAD (CAM);
- la connaissance de l'usage de PC;
- des aptitudes à diriger, travailler en équipe et être capable de trouver, formuler et de prendre des décisions.

**PRÉREQUIS:**  
Être ingénieur en mécanique générale, ou technicien supérieur, d'expérience pratique en technologie des machineries, des structures métalliques, 3 à 5 ans d'expérience requis. Être bilingue.

#### ADMINISTRATEUR EXÉCUTIF, ADMINISTRATIF ET FINANCE

Il devra posséder les qualités et aptitudes suivantes:

- diriger du personnel administratif;
- connaître les lois sociales;
- voir aux relations publiques;
- exécuter des analyses de coûts.

Il devra avoir des connaissances et expériences dans:

- les calculs de coûts, calculs de point mort;
- le planning et montage de système (MIS);
- l'emploi des P.C. (DOS-LOTUS-OBASE);

Il devra avoir les capacités pour:

- préparer des budgets, contrôler des coûts;
- déterminer et suivre des échéanciers;
- calculer des prix de revient et prix de vente;
- déterminer et suivre un échéancier;
- contrôler les achats de fourniture.

Nous recherchons une personne dynamique pouvant s'intégrer effectivement et activement, diriger et motiver son personnel, posséder de la flexibilité, de la volonté et aptitudes à travailler en groupe.

**PRÉREQUIS:**  
Être ingénieur, ingénieur technico-commercial, économiste, industriel — Bilingue.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae dont une partie écrite à la main, lettres de références, date d'entrée en fonction possible et salaire demandé avant le: 22 février 1988 à l'attention de:

M. Alfred Geismayr, gérant général,  
Société Doppelmayr  
800, rue Saint-Nicolas, Saint-Jérôme, Qc J7Y 4C8

AU BON ENDROIT AU BON MOMENT

## Vente de territoire

Région de Montréal

Si Bridgestone est l'un des plus grands fabricants de pneus dans le monde entier, c'est qu'elle n'a épargné aucun effort! Si nos pneus se rangent parmi les meilleurs, c'est parce que nous roulons à un "train d'enfer". Nous n'attendons rien de moins que le rendement supérieur de nos produits et de notre personnel. Nous recherchons une personne de calibre élevé ayant fait ses preuves sur le parcours et prête à occuper le poste.

C'est un poste prestigieux où il faut faire preuve de dynamisme et d'adresse! Tous vos efforts tendront vers la promotion des ventes en faisant connaître les nouveautés des produits et vous aurez à l'oeil le rendement des produits. De plus, vous chercherez la solution aux problèmes des détaillants et vous organiserez à leur intention des séminaires sur les techniques de vente et la mise au point des produits. Enfin, vous collaborerez avec l'équipe des parcs automobiles pour augmenter les ventes dans ce secteur également.

Nous sommes exigeants chez Bridgestone parce que c'est la seule façon de rester compétitifs! Nous voulons à ce poste une personne d'expérience, hautement motivée et se consacrant à son travail. Une formation universitaire ou collégiale serait un atout. Le bon endroit, c'est Bridgestone. Le bon moment, c'est maintenant. Nous offrons un salaire excellent, une voiture de fonction, des commissions et une gamme complète d'avantages sociaux payés par la société.

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur curriculum vitae au: Service des ressources humaines, BRIDGESTONE (CANADA) Inc., 275 Britannia Road East, Mississauga, Ontario L4Z 2E7

Ce poste est ouvert également aux hommes et aux femmes.

**BRIDGESTONE**

### La Westbury, jeune compagnie dynamique, recherche un TARIFICATEUR SENIOR pour son bureau de Montréal

Cette personne a réussi les examens 1,2,3,9 et 10 (sélection des risques) de LOMA ou l'examen LUEC I de l'Academy of Life Underwriting et possède au moins cinq (5) années d'expérience.

La maîtrise de la langue anglaise est requise.

Veillez adresser votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, avant le 19 février 1988, à:

Gérard Houde, fmi  
Westbury Vie  
2020, Université, chambre 2310  
Montréal, Qc  
H3A 2A5

### REPRÉSENTANT DES VENTES

Important fournisseur canadien de produits pour toitures cherche personne énergique, dynamique, bilingue pour sa succursale de Montréal. La personne choisie visitera les entrepreneurs et les autorités dans ce domaine dans la province de Québec. La préférence sera accordée aux candidats possédant une solide expérience de la vente dans un domaine connexe.

Poste avec salaire, allocation de voiture, compte de dépenses et régime de bonis.

Veillez adresser curriculum vitae à  
La Presse, réf. 15597  
C.P. 6041, Succ. «A»  
Montréal, Qc H3C 3E3

## Litton

Litton Systems Canada Limited, une importante entreprise de systèmes navals, a entrepris un programme de mise à jour et de modernisation des destroyers de classe Tribal, et cherche à combler, pour le chantier maritime de Lauzon (Québec), les postes suivants:

### Projet de mise à jour et de modernisation des destroyers de classe Tribal

Les spécialisations et l'expérience suivantes sont nécessaires pour ce projet:

#### INGÉNIEURS

- **Structure de la coque**  
Expérience en architecture navale et inspection de navires. (réf. ARM)
- **Machinerie et tuyautage**  
Expérience en mécanique de marine. (réf. BSN)
- **Génie électrique**  
Expérience en évaluation de problèmes des systèmes électriques et électroniques de navire. (réf. KGF)

Pour tous ces postes, vous devez détenir un baccalauréat en sciences et avoir suivi les programmes officiels de formation sur chantier maritime ou compter au moins quinze ans d'expérience sur des chantiers maritimes. Vous devez également pouvoir rédiger des spécifications pour des réparations et savoir évaluer le coût de ces réparations.

- **Analystes, coûts**  
Vous avez acquis de l'expérience sur des chantiers maritimes dans l'analyse de coûts et la progression du calendrier d'exécution. Vous possédez de préférence des antécédents concernant les exigences reliées au DOD 7000 Z C/SCS. (réf. PMC)
- **Ingénieurs, assurance-qualité**

Vos responsabilités porteront sur les exigences en matière de qualité pour les contrats de la Défense. (réf. JAN)

Le bilinguisme (français et anglais) est un atout.

Nous offrons un salaire et des perspectives de croissance personnelle supérieures accompagnés d'une gamme d'avantages sociaux des plus intéressants à nos frais. En outre, nous fournissons une aide au logement aux candidats choisis et aux personnes à leur charge.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae, en toute confidentialité, en précisant vos études, vos compétences, votre formation et votre expérience en plus de vos attentes salariales et du numéro de référence approprié, à l'adresse ci-dessous.

Prière de ne pas téléphoner.  
Les agences sont priées de s'abstenir.

Grace Labrecque  
Litton Systems Canada Limited  
a/s MIL Davie Inc.  
C.P. 130  
Lévis (Québec) G6V 6N7

## Litton

### Litton Systems Canada Limited

#### BUREAU DE TOURISME DES CARAÏBES

Ouverture pour un(e) représentant(e) des ventes bilingue pour la région de Québec et l'Est du Canada. Prêlerons une personne ambitieuse avec expérience dans l'industrie de voyage.

Envoyez votre c.v. à:  
La Presse, Réf: 15608  
C.P. 6041, Succ. A  
Montréal H3C 3E3

### DIRECTEUR DES RELATIONS DE TRAVAIL

L'Association des hôpitaux du Nouveau-Brunswick est à la recherche d'un directeur des relations de travail pour planifier, organiser et diriger toutes les activités relatives aux relations de travail et à la gestion du personnel, y compris participer à la négociation des conventions collectives au nom des établissements membres.

Tâches

Le candidat retenu sera chargé de participer, au nom de établissements membres, à la négociation des conventions collectives de la Partie III, de conseiller les établissements membres sur l'administration et l'interprétation des conventions collectives, de préparer et de mettre à jour des manuels d'interprétation, d'aider, au besoin, les établissements membres au cours d'arbitrages et d'audiences de la commission et de tenir régulièrement les établissements membres au courant de tout fait nouveau en matière de relations de travail.

Conditions de candidature

Avoir une formation et de l'expérience à titre de cadre supérieur dans le domaine des relations de travail ou de gestion du personnel. Il s'agit d'un poste de direction qui nécessite du titulaire un sens de la communication très développé puisqu'il aura à s'entretenir avec les cadres des hôpitaux et des fonctionnaires. La connaissance des deux langues officielles est essentielle.

Adresser les demandes, discrétion garantie, à:

M. J. Poirier  
Directeur général  
Association des hôpitaux du Nouveau-Brunswick  
861, chemin Woodstock, R.R. 3  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 4X4

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

DEVENEZ



ENTREPRENEUR (E)

**Un cours...**

qui vous aidera à créer votre propre entreprise.

Publié dans *La Presse* à partir du 20 février les samedis et dimanches durant 8 semaines.

**Un concours...**

qui récompensera les meilleurs projets d'entreprise

Plusieurs prix à gagner

1<sup>er</sup> prix: 20 000 \$  
2<sup>e</sup> prix: 15 000 \$  
3<sup>e</sup> prix: 10 000 \$

**Renseignez-vous auprès des CEGEPS participants**

**CEGEP André-Laurendeau**  
M. Michel Sylvestre  
364-3320

**CEGEP Montmorency**  
Mme Micheline Massicotte  
667-8821

**CEGEP Bois-de-Boulogne**  
Mme Jocelyne Handfield  
332-3000

**CEGEP Rosemont**  
Mme Suzanne Payette  
376-6310

**CEGEP Édouard-Montpetit**  
M. Michel Gignac  
463-1840

**CEGEP du Vieux-Montréal**  
M. Jacques Robillard  
284-7255

**INFORMATICIEN RECHERCHÉ**

Une importante usine de sciage et de panneaux gaurés est à la recherche d'un informaticien possédant de l'expérience sur le système basic IV, Rexon, I.B.M. P-C, ainsi qu'une bonne connaissance des ordinateurs reconnus dans les systèmes business basic, lotus 1-2-3, basic I.B.M. et le Dos.

**FONCTION:** Le rôle principal et habituel de cet employé consiste à procéder à la maintenance des logiciels, apporter les changements requis à l'évolution des pratiques administratives, assurer une bonne gestion des données informatiques, mémoire, fichiers, back-up, archivage de l'équipement.

Expérience en comptabilité serait un atout important.

**CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:** Détenir une D.E.C. en informatique et avoir deux (2) ans d'expérience ou l'équivalent.

Nous offrons un salaire compétitif et proportionnel à la compétence du candidat choisi.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 février 1988 à l'attention du directeur des ressources humaines à l'adresse suivante:

Scierie St-Michel Inc.  
621, boul. St-Georges  
St-Michel-des-Saints J0K 3B0  
Tél.: (514) 833-6367

Les Sous-vêtements Union Canada Inc., une importante entreprise implantée dans le textile depuis plus de trente ans, est à la recherche, pour ses usines de Trois-Rivières, d'un

**Directeur du personnel****LA FONCTION**

Sous l'autorité immédiate du directeur d'usine, le titulaire du poste aura la responsabilité de la planification, l'organisation, la direction et le contrôle de la fonction ressources humaines de l'entreprise. Plus spécifiquement:

- Doit être bilingue
- Application et négociation de la convention collective incluant la gestion des dossiers de griefs.
- Recrutement, sélection, embauche et accueil du personnel.
- Administration des régimes d'avantages sociaux.
- Coordination des activités en santé et sécurité du travail.
- Responsable de l'application des échelles salariales et du programme d'évaluation des tâches.

**LES QUALIFICATIONS**

Le candidat devra posséder un baccalauréat spécialisé en Relations Industrielles ainsi que deux années d'expérience pertinente à l'emploi postulé.

Seules les candidatures comportant toutes les exigences requises seront retenues.

Les candidatures devront parvenir à l'adresse suivante avant le 17 février 1988:

**SOUS-VÊTEMENTS UNION CANADA INC.**  
a/s du Service du Personnel  
3200, rue Chamberland  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5M5  
Tél.: (819) 379-7631

N.B.: Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.



Margarine Thibault  
désire combler le poste suivant:

**Coordonnateur des ventes et de la production**

À titre de cadre intermédiaire, vous travaillerez en étroite collaboration avec le directeur des ventes et le directeur de production.

**Tâches et responsabilités:**

- Planifier la production et la livraison;
- Superviser les commandes;
- Elaborer et superviser les statistiques de ventes;
- Contrôler l'application des politiques de mise en marché;
- Voir à l'approvisionnement des matières premières.

Le (la) candidat(e) recherché(e) devra posséder une formation en gestion de la production avec une expérience de deux (2) ans ou plus à ce titre, de même qu'une certaine connaissance au niveau de la mise en marché.

La rémunération sera établie selon l'échelle salariale en vigueur et les avantages sociaux sont ceux d'un poste cadre.

Le lieu de travail est à Trois-Rivières.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 février 1988 à l'attention de:

D.P.M. Thibault Inc.  
a/s Gaston Pomerleau  
3000, Jules-Vachon  
Trois-Rivières, Québec  
G9A 5E1



La compagnie de téléphone pour les gens qui bougent™

En raison de notre essor phénoménal et de l'expansion de notre réseau cellulaire canadien, de tout nouveaux postes ont été créés dans nos centres de service de la région de Montréal et de Québec.

Si vous cherchez l'occasion de vous bâtir une carrière excitante, des chances d'avancement exceptionnelles et de généreux avantages sociaux, n'hésitez pas à poser votre candidature à titre de

**Chef commercial, distribution Montréal (dossier EB-301)**

Sous l'autorité immédiate du directeur commercial, région de l'Est, vous serez responsable de la gestion des centres de service. Vous assisterez les directeurs des centres de service dans la vente et la promotion de nos produits et services cellulaires.

**Chef commercial, distribution/ représentant aux comptes principaux Québec (dossier EL-408)**

En plus de gérer les centres de service et d'assister les directeurs des centres de service dans la vente et la promotion des produits Cantel, vous prendrez en charge le développement des comptes principaux par marchés verticaux. Relevant du directeur commercial, vous négocierez à des échelons supérieurs et, en collaboration avec nos centres de service à travers le Canada, vous coordonnerez tant les ventes que les installations. Le talent pour planifier les réunions et les présentations sera un facteur important de votre succès.

**Représentants commerciaux Montréal (dossier BV-523)**

Relevant du directeur du centre de service, vous serez responsable de la vente des téléphones cellulaires et de la promotion du réseau Cantel. Vous vous occuperez de clients désignés, dans des marchés définis.

Faites parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le numéro de dossier approprié, à l'attention de: Louise Ducharme, Cantel Inc., 6315, chemin Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec) H4T 1E5.

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

Notre client, une entreprise en pleine expansion dont les activités s'étendent à travers tout le Canada, est à la recherche d'un

**Analyste, prix de revient**

Vous serez responsable de l'élaboration et de l'implantation d'un système budgétaire ainsi que de la mise sur pied d'un système d'information sur le prix de revient des produits. Vous effectuerez aussi l'analyse des écarts et soumettrez des recommandations appropriées aux services ou personnes concernés.

Titulaire d'un baccalauréat en comptabilité ou finance, vous êtes bilingue et possédez au moins trois ans d'expérience en prix de revient. Vous devez aussi faire preuve d'autonomie et d'un sens marqué de l'organisation, en plus d'être familiarisé avec un environnement informatisé.

Nous ferons suivre les demandes au client concerné. Veuillez inclure le nom des sociétés auxquelles nous ne devrions pas faire parvenir votre curriculum vitae. Prière d'indiquer clairement le numéro de référence P-15680 sur votre envoi.

Seules les personnes dont la candidature sera retenue recevront un accusé de réception du client.

Notre client offre des chances d'emploi égales à tous.



CALA H.R.C. Ltée  
Publicité confidentielle, 567  
666, rue Sherbrooke Ouest  
19<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 1E7

**MÉCANICIEN D'ENTRETIEN**

D'envergure internationale, Tetra Pak est l'un des plus importants fournisseurs de systèmes d'emballage pour produits alimentaires liquides. Tetra Pak utilise une technologie de pointe qui a la propriété de conserver aux produits emballés, leur fraîcheur et leur valeur nutritive sans avoir besoin de les réfrigérer.

Vu la demande croissante de notre concept d'emballage, Tetra Pak est présentement à la recherche de techniciens compétents et intéressés à prendre une part active à notre réussite.

**Fonction:**

Le candidat aura comme principales fonctions: l'installation, la mise-en-marche, l'entretien de nos systèmes ainsi que l'entraînement du personnel de notre clientèle.

**Endroit:**

Le candidat résidera à Montréal et desservira le Québec et les maritimes.

**Exigences:**

Au moins 4 ans d'expérience avec formation mécanique. Une connaissance du domaine électrique, pneumatique et hydraulique sera un atout. Il devra être disponible et prêt à voyager fréquemment, seul et sans supervision. Le bilinguisme est essentiel.

Tetra Pak offre un salaire compétitif et une gamme intéressante d'avantages sociaux.

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse suivante: Tetra Pak Inc., 659 avenue Meloche, Dorval, Québec H9P 2T1.



Tetra Pak Inc.

Compagnie de réfrigération de niveau national est à la recherche d'un(e) **ADJOINT(E) ADMINISTRATIF(VE)** pour son département de service.

La personne choisie assistera le directeur du département dans la supervision de l'effectif technique; de plus, elle aura comme fonction de maintenir à jour l'inventaire de pièces du département et d'effectuer les diverses tâches administratives reliées à la fonction.

Elle devra posséder le sens de l'organisation, être dynamique et faire preuve d'autonomie.

Le bilinguisme est requis et une expérience dans le domaine de la réfrigération est souhaitable. Nous offrons un salaire compétitif en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée devra faire parvenir son curriculum vitae à l'adresse suivante:

LA PRESSE, réf. 15613  
Case postale 6041, succ. A  
Montréal (Québec) H3C 3E3

**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION DE LOUISEVILLE****COMMISSAIRE INDUSTRIEL****FONCTIONS**

Relevant du président (ou du Conseil d'administration), le titulaire aura les responsabilités suivantes:

1. Identifier les facteurs de localisation industrielle, commerciale et touristique de son territoire.
2. Favoriser la préparation et la diffusion de programmes d'éducation, d'animation et d'information économique.
3. Participer à l'élaboration d'une stratégie de développement économique de son territoire, définir un plan d'action et veiller à sa réalisation.
4. Coordonner ses interventions avec celles des organismes intéressés.
5. Selon les priorités établies par le Conseil d'administration, le commissaire aura à:
  - 5.1 Identifier les entrepreneurs (leaders) ou investisseurs locaux susceptibles de créer de nouvelles entreprises, stimuler l'expansion d'entreprises existantes ou développer de nouveaux marchés et produits.
  - 5.2 Identifier et évaluer les besoins des entrepreneurs locaux, leur proposer un plan d'action, les informer des programmes d'aide appropriés et les aider, au besoin, à en bénéficier.
  - 5.3 En tenant compte du potentiel de l'agglomération, établir un programme de prospection d'investissements étrangers.

**EXIGENCES**

- Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et de services dans l'industrie.
- De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc. et (ou) une expérience totalisant 6 années dans le domaine industriel.
- Être capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

**TRAITEMENT**

Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un curriculum vitae complet avant 16:30 heures, le 26 février 1988, à l'adresse suivante:

Corporation de développement économique  
de la région de Louiseville  
a/s du Comité de sélection  
121, Petite Rivière #26  
Louiseville (Québec) J5V 2H3

**CHEF COMPTABLE**

Le Centre de recherche appliquée pour l'ordinateur est à la recherche d'un chef comptable pour prendre en charge la comptabilité de l'entreprise, préparer les budgets et en superviser l'application quotidienne. Le candidat doit détenir un D.E.C. en administration ou en finances, posséder 3 ans d'expérience et être bilingue.

Le salaire sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae à:

Jacinthe Rouisse  
C.R.A.P.O. Inc.  
2901, rue Louvain est  
Montréal, Québec H1Z 1J7

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**Ayerst**

L'une des plus importantes maisons pharmaceutiques recherche présentement, pour superviser les opérations du service de comptabilité générale, un(e):

**SUPERVISEUR  
Comptabilité générale**

**Le poste**  
La personne choisie aura la responsabilité de superviser les opérations quotidiennes du service ainsi que son personnel de bureau dont les principales fonctions sont:

- La préparation d'états financiers mensuels.
- La préparation de rapports mensuels internes.
- La préparation d'entrées de journal pour les fins de mois, certains rapports statistiques gouvernementaux ainsi que les rapports de royalties.
- La tenue à jour des dossiers d'immobilisation.

**Exigences**  
La personne choisie devra être bilingue et posséder un diplôme d'études universitaires, option comptabilité ou une expérience équivalente, ainsi que deux à trois années d'expérience de supervision. De plus, l'expérience du milieu comptable informatisé, ainsi qu'une solide connaissance du P.C. et de Lotus 1-2-3 seront aussi nécessaires.

Nous offrons d'excellentes conditions de travail ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 17 février 1988 au :

Service des ressources humaines  
LABORATOIRES AYERST  
1025, boul. Laurentien  
Saint-Laurent (Québec) H4R 1J6

**Professionnel(le)  
de la vente**  
Automatisation de bureau

Olivetti Canada Limitée, chef de file dans l'équipement pour l'automatisation des bureaux, les ordinateurs à usages industriels et les ordinateurs personnels, cherche professionnel(le) de la vente pour se joindre à la division des concessionnaires pour Montréal et la région.

Si vous avez acquis une solide expérience dans la vente de P.C., imprimantes et logiciels aux concessionnaires, veuillez étudier soigneusement notre offre qui vous ouvrira d'excellentes perspectives d'avenir.

Vous vous joindrez à une équipe dynamique dans une compagnie réputée pour son expertise et son savoir-faire au niveau corporatif. Si ce défi vous intéresse, c'est peut-être l'aube d'une carrière emballante qui s'ouvre devant vous.

Les candidat(e)s sérieux(es) sont prié(s) de faire parvenir leur curriculum vitae, une carte d'affaires, ou encore de téléphoner, (discretion assurée) à:

**Pierre Thibault**  
**Olivetti Canada Limitée**  
500, chemin du Golf  
Île-des-Sœurs, P.Q.  
H3E 1A9  
(514) 761-4861

**olivetti**

**GROUPE  
PROMEXPO INC.**

Le Groupe Promexpo est la plus importante des entreprises québécoises spécialisées en organisation d'expositions publiques et commerciales. Nous sommes actuellement à la recherche de deux personnes faisant preuve d'une grande disponibilité et connaissant l'anglais pour combler les postes suivants:

**Chef comptable**

Vous participerez à l'élaboration des budgets ainsi qu'à la gestion quotidienne de nos différents systèmes de comptabilité. Vous serez responsable de contrôler les opérations comptables dans un environnement en cours d'informatisation, ainsi que de superviser le personnel affecté à la comptabilité et la préparation des états financiers mensuels.

Pour postuler, vous devez détenir un titre de comptable reconnu (c.a., c.g.a. ou c.m.a.) et posséder trois ou quatre années d'expérience, de préférence dans un bureau d'experts-comptables. En outre, vous devez démontrer autonomie et flexibilité. La connaissance de l'informatique serait un atout.

**Superviseur(e), comptabilité**

Vous assurerez le fonctionnement de l'ensemble de notre système comptable ainsi que la préparation des états financiers mensuels. Vous prendrez aussi en charge la mise à jour et l'analyse des comptes du grand livre et, enfin, vous ferez le suivi des opérations comptables sur un système informatisé en cours d'implantation.

Titulaire d'un D.E.C. en comptabilité ou en finance, vous avez acquis trois ou quatre ans d'expérience et êtes familiarisé(e) avec l'informatique.

Pour ces deux postes, nous offrons une rémunération à la mesure des compétences et de l'expérience, ainsi qu'une gamme d'avantages sociaux.

Faites parvenir votre curriculum vitae, en mentionnant le poste désiré, au :

Service des ressources humaines  
Groupe Promexpo Inc.  
801, rue Sherbrooke Est  
10<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 1K7

Canada's capital.  
Capitale du Canada.  
**Ottawa**

Ottawa est maintenant devenue une destination touristique très courue avec de nombreux festivals, musées et attractions. Se classant au second rang comme principale industrie de la Capitale nationale, le tourisme y est actuellement en plein essor et les perspectives d'avenir sont excellentes. Le Bureau du tourisme et des congrès est un organisme à but non lucratif responsable du marketing pour le tourisme et les congrès et pour les services de tourisme à Ottawa.

Nous cherchons actuellement un

**COORDONNATEUR DES COMMUNICATIONS AVEC LES MÉDIAS**  
Salaire voisin de 30 000 \$

Pour ce poste nouvellement créé, la personne choisie se chargera de la mise sur pied d'un programme de relations publiques et de communications visant les professionnels du voyage et des congrès et le grand public, tant au Canada qu'aux États-Unis, de manière à maximiser les possibilités offertes par Ottawa comme destination touristique.

La personne choisie sera très douée pour la communication, tant parlée qu'écrite, elle aura de préférence l'expérience du milieu journalistique et sera en mesure de se charger de l'organisation et de la supervision de visites de journalistes à Ottawa. La personne titulaire du poste sera appelée à effectuer quelques déplacements au Canada et aux États-Unis.

Le bilinguisme est indispensable.

Veuillez faire acte de candidature par écrit, en spécifiant formation, expérience, références et salaire désiré, en adressant votre courrier à :

**Glen T. Moore**  
Vice-président exécutif  
Bureau du tourisme et des congrès  
de la Capitale fédérale  
222, rue Queen, 7<sup>e</sup> étage  
Ottawa, Ontario K1P 5V9

**MOTT'S**  
Une division de Cadbury Schweppes Canada Inc.

**Représentant**

Mott's Canada, division de Cadbury Schweppes Canada, grand fabricant de produits alimentaires et de boissons, est à la recherche d'un représentant professionnel et expérimenté pour Montréal et sa région.

Le titulaire relèvera du directeur régional des ventes et sera responsable de la clientèle, nouvelle et actuelle, dont il s'assurera la fidélité grâce à une planification rationnelle des ventes et à des stratégies efficaces de distribution.

Il aura une ou deux années d'expérience dans le domaine de la vente directe, de préférence dans le secteur des produits de consommation. Cependant, la candidature d'un diplômé de cégep ou d'université ayant un sens aigu de la vente pourra aussi être étudiée. De l'entregent et de bonnes facultés d'analyse sont en outre exigés.

Mott's Canada offre un salaire et des avantages sociaux concurrentiels, une voiture de fonction, d'excellentes possibilités d'avancement et un milieu de travail caractérisé par un solide esprit d'équipe.

Veuillez transmettre votre curriculum vitae et communiquer vos exigences salariales à :

Monsieur Julian Berthiaume  
Directeur régional des ventes  
Cadbury Schweppes Canada Inc.  
100, boulevard Alexis Nihon, Bureau 255  
Saint-Laurent (Québec) H4M 2N6  
Cette annonce ne s'adresse pas  
aux agences de placement



**COORDONNATEUR (TRICE) DE  
TRAVAUX DE PROSPECTION MINIÈRE**

L'Association des Prospecteurs Gaspésiens Inc. est à la recherche d'un géologue ou d'un ingénieur géologue pour occuper le poste de coordonnateur dans le cadre du programme d'assistance financière à la prospection minière de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent (entente fédérale-provinciale). Formée depuis déjà cinq ans, l'A.P.G. est un organisme dynamique fortement impliqué dans le milieu de la prospection et de l'exploration minière de la Gaspésie et du Bas Saint-Laurent.

**TÂCHES:**

- Élaborer un programme d'appui à la prospection en Gaspésie, Bas St-Laurent et procéder à son organisation opérationnelle;
- Diriger des équipes d'intervention en sautage, échantillonnage, décapage, etc.
- Collaborer avec les représentants du Ministère de l'Énergie et des Ressources afin d'encadrer et d'évaluer les travaux de prospection.

**QUALIFICATIONS:**

Posséder un B.Sc. en géologie ou en génie géologique et une expérience de plus de 5 ans à titre de responsable d'équipe de terrain et particulièrement de travaux de prospection minière en Gaspésie.

**LIEU ET DURÉE:**

Le centre des opérations est situé à Ste-Anne-des-Monts, Gaspésie. L'emploi est pour une période de 3 ans (durée du programme) réévaluable à chaque année.

**RÉMUNÉRATION:** Selon l'expérience.

Adressez votre candidature avant le 1er mars 1988 à:  
Association des Prospecteurs  
Gaspésiens Inc.  
C.P. 910  
Ste-Anne-des-Monts Qc.,  
G0E 2G0  
Tél.: (418) 763-7253

**HOPITAL GENERAL  
DE MONTREAL**

recherche un(e)

**DIRECTEUR (DIRECTRICE)  
DES SERVICES HOSPITALIERS**

Se rapportant au directeur général associé, ce cadre supérieur est responsable de toutes les activités de cette direction.

Les personnes intéressées par ce défi possèdent une maîtrise en administration des services de santé, ou une formation équivalente. Une expérience exceptionnelle peut toutefois compenser l'absence d'un diplôme universitaire. De plus, les candidats devront être bilingues (français-anglais) et posséder au moins 5 ans d'expérience pertinente pour ce poste.

Les candidat(e)s sont prié(s) de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 février 1988 à:

M.W.J. Johnson  
Directeur, ressources humaines  
Hôpital Général de Montréal  
1650, avenue Cedar  
Montréal, Québec  
H3G 1A4

L'hôpital Général de Montréal est un établissement non-fumeur.



**Lachine PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LACHINE**



**ARCHIVISTES**

La ville de Lachine, dans le cadre du programme fédéral de développement de l'emploi, requiert les services de 3 archivistes pour un emploi temporaire d'une durée maximale de 31 semaines.

**Qualifications:** D.E.C. ou certificat en archivistique, gestion de documents, documentation ou bibliothéconomie.

**Salaire offert:** 280 \$ par semaine.

**Horaires de travail:** 32 1/2 heures.

**Condition spéciale:** être en chômage depuis au moins 6 mois.

**Entrée en fonction:** immédiate.

Les personnes intéressées doivent communiquer par téléphone au 634-3471, poste 260 et prendre rendez-vous avec M<sup>r</sup> Alain Cardinal, greffier de la ville.

Alain Cardinal  
Greffier

**DEN-TAL-EZ INC.**

**REPRÉSENTANT EN ÉQUIPEMENT DENTAIRE DEMANDÉ**

DEN-TAL-EZ INC., une des plus importantes compagnies manufacturières aux États-Unis en équipement dentaire, est à la recherche d'un représentant bilingue pour le territoire du Québec et des Maritimes. La préférence sera accordée aux personnes ayant une expérience de vente et une certaine connaissance technique. S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

DEN-TAL-EZ INC.  
7321, Victoria Park Avenue  
Unit 6  
Markham, Ontario  
L3R 2Z8

Ouvrant dans le domaine de la mini informatique depuis près d'une dizaine d'années, SYMPRO est un VAR IBM sur les systèmes RT et prochainement sur le 9370.

Pour faire face à une croissance soutenue de nos opérations, nous sommes à la recherche de:

- **Représentant(e)s systèmes informatiques**  
vous serez appelé(e) à présenter nos solutions dans des domaines divers: distribution, construction, acier, imprimerie, etc. Nous demandons une solide formation en commerce et une bonne connaissance des minis.

- **Programmeurs + analystes**  
Vous serez appelé(e) à mettre en oeuvre nos solutions. Notre environnement est AIX (dérivé de UNIX) avec Business Basic. Nous demandons un minimum de deux ans d'expérience.

Si votre dynamisme n'a d'égal que votre professionnalisme, nous voulons vous rencontrer. Nous vous offrons une rémunération compétitive ainsi que de nombreux avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, en toute confiance à:



LES SERVICES INFORMATIQUES  
SYMPRO INC.  
1000, Saint-Antoine Ouest, bureau 700  
Montréal (Québec)  
H3C 3R7

**chatelaine / Châtelaine**

**VENTE PUBLICITAIRE**

Châtelaine est présentement à la recherche d'un(e) administrateur publicitaire bilingue pour les bureaux de Montréal. Ce poste requiert une solide expérience dans la vente. Vous devrez vendre à tous les niveaux de cadres supérieurs des annonceurs nationaux et leur agence de publicité. La personne idéale devra être dynamique, enthousiaste et posséder de la créativité, de plus avoir la capacité de planifier, rédiger et effectuer des présentations en anglais et en français. L'expérience dans le domaine des médias ou connaissances en publicité un atout.

C'est un défi que voudra relever un(e) professionnel(le) de la vente possédant un esprit de concurrence et qui désire se joindre à une équipe gagnante pour le magazine féminin le plus populaire au Canada.

Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confidentialité à:

Léo Vallée  
Châtelaine/Châtelaine  
1001, De Maisonneuve ouest  
Montréal, Qué.  
H3E 2E1

**VENTE  
DANS LA CONSTRUCTION INDUSTRIELLE**

Nous sommes une société à l'avant-garde dans les systèmes de fixation du type pour maçonnerie sur le marché de la construction et celui industriel et nous offrons une opportunité intéressante à un Représentant des ventes professionnel.

**Le défi:** vendre aux clients / prospects dans les domaines de la construction et industriels dans une variété d'environnements incluant les chantiers de construction, les usines de fabrication, les manufacturiers d'équipement d'origine, les gouvernements et les bureaux corporatifs.

**Le candidat choisi:** devra avoir un dossier prouvé dans la vente directe (avec un minimum de 4 années d'expérience), être gradué d'une école secondaire, posséder une forte capacité interpersonnelle et posséder un sens inné de l'urgence motivé envers l'obtention de résultats. Le bilinguisme sera une nécessité.

Nous offrons un programme complet d'entraînement, salaire et commission, un véhicule et des avantages sociaux payés à 100 p. cent par la société.

Si vous croyez posséder les compétences exigées, faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance à:

R. Forest  
Directeur des ventes  
7250, route Transcanadienne  
Ville Saint-Laurent, Qc  
H4T 1A3



# LOTOMATIQUE

une idée bien pensée  
pour les gens occupés...

**Abonnez-vous** à Lotomatique et jouez à vos loteries préférées sans vous déplacer. Plus besoin d'acheter vos billets ou de vérifier vos numéros, vous participez à tous les lots réguliers, ainsi qu'à tous les tirages Mise-tôt du Sélect 42 et vous recevez vos lots gagnés automatiquement par la poste.

## BON DE COMMANDE

### Abonnement individuel

Loterie	Gros lot	Période	Nbre de tirages	Priz	Nbre participations	Total	Cochez
	cagnotte 6/6 minimum 500 000\$	6 mois 1 an	26 52	26,00\$ 52,00\$	x	=	<input type="checkbox"/> 01 <input type="checkbox"/> 02
	cagnotte 6/6 minimum 1 000 000\$	6 mois 1 an	52 104	52,00\$ 104,00\$	x	=	<input type="checkbox"/> 03 <input type="checkbox"/> 04 <input type="checkbox"/> 05
						Montant total	\$

### Fiche de sélection

INDIQUEZ HORIZONTALEMENT 6 NUMÉROS DIFFÉRENTS ENTRE 1 ET 42. N'UTILISEZ QU'UNE LIGNE PAR PARTICIPATION.

INDIQUEZ HORIZONTALEMENT 6 NUMÉROS DIFFÉRENTS ENTRE 1 ET 49. N'UTILISEZ QU'UNE LIGNE PAR PARTICIPATION.

A		F		A		F	
B		G		B		G	
C		H		C		H	
D		I		D		I	
E		J		E		J	

Montant total \$

Loto-Québec se réserve le droit d'annuler ou de modifier en tout temps la totalité ou une partie du système Lotomatique. Chacune des loteries est assujettie aux lois et règlements applicables, ainsi qu'aux conditions Lotomatique disponibles sur demande.

No 600-130-88-02

Nom \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_  
Province \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone \_\_\_\_\_  
Signature (nécessaire) \_\_\_\_\_

Lettre de référence  Veuillez m'envoyer toute correspondance en:  Français  Anglais

Sans qu'il vous en coûte un sou de plus, participez au financement de l'association sans but lucratif suivante:

**FONDATION ÉPIC**  
5055, Saint-Zotique est  
Montréal (Québec) H1T 1N6  
374-1480 - 60013088-02

Centre de prévention et de réadaptation  
de la maladie coronarienne de l'Institut de  
Cardiologie de Montréal



John Papastamos  
PHOTOLASER PC

## Papastamos voulait s'immoler à Queen's Park

Presse Canadienne  
TORONTO

John Papastamos, 45 ans, de London, a été accusé de méfait et de possession d'une substance dangereuse, hier, à la suite d'un incident à l'hôtel du gouvernement de l'Ontario.

Tenant une bouteille d'essence dans une main et un briquet dans l'autre, près du bureau du président de l'Assemblée législative, Papastamos a menacé de se transformer en torche vivante, si on ne lui accordait pas une pension.

Après deux heures de délibérations avec la police, il a accepté de se rendre, contre la promesse qu'on s'occuperait de son cas.

On a fait savoir que c'était le même homme qui, il y a deux ans, avait écrit au premier ministre David Peterson pour se plaindre de la Commission des accidents de travail.

Papastamos réclame une pension depuis une dizaine d'années, sous prétexte qu'il s'est blessé à un genou dans un accident de travail.

Le premier ministre Peterson a fait savoir, à la suite de cet incident, qu'il considérait toujours la sécurité adéquate dans les bâtiments du gouvernement.

## LE SANCTUAIRE DU NORD MONT-ROLLAND

La passion du mieux...

Côté maison: L'Ultime

L'équivalent de 3 foyers, dont l'un à double face donnant sur chambre des maîtres, bain tourbillon et fenêtre panoramique!

Côté jardin: Le Summum

Vaste terrain d'environ 15000 pi<sup>2</sup>, fenêtres-jardinières, véranda et salle à manger s'ouvrant sur terrasse!

Côté piscine: Le Nec Plus Ultra

À votre usage exclusif, piscine 15' x 30', patio et aménagement paysager d'ambiance alpine!

## Unique au Canada!

sortie 67, aut. des Laurentides

Traverser le village de Mont-Rolland,  
à gauche sur Rolland et à droite sur  
boul. des Monts.

667, rue Marcel  
Mont-Rolland (Québec)  
Tél.: (514) 229-7786  
ou (sans frais)  
1-800-363-2444

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### CONTRÔLEUR DE GESTION COMPAGNIE D'ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Notre client, une compagnie d'entrepreneurs généraux de taille moyenne et d'excellente réputation, située dans l'ouest de Montréal, recherche une personne bilingue, motivée, avec un bon sens de l'organisation et surtout la capacité de travailler seule.

Il ou elle doit posséder une expérience minimale de 5 ans dans le domaine de la comptabilité ainsi qu'une connaissance des logiciels de comptabilité.

Faire parvenir votre c.v. chez:

Douglas J. Baird, C.A.  
280, av. Dorval, bureau 207  
Dorval (Québec)  
H9S 3H4

### DEMANDE DE SERVICES

Postes disponibles: membres du Conseil  
d'administration

Nous sommes un organisme sans but lucratif incorporé, établi depuis une dizaine d'années, situé dans un quartier central de Montréal. Notre organisme a pour but principal de permettre à la population à faible et moyen revenus d'habiter et de s'approprier les quartiers populaires de MtL. Nous cherchons des personnes chevronnées qui répondent à un ou plusieurs des critères suivants:

- disponibles de 5 à 10 heures par mois BÉNÉVOLEMENT
- possèdent une expérience solide en finance, gestion immobilière, levée de fonds, organisation et communication, génie civil ou architecture
- Connaissance des milieux gouvernementaux
- expérience des conseils d'administration.

Faites parvenir votre offre de services à l'adresse suivante:

Mme CAIL  
C.P. 171, STATION BEAUBIEN  
MONTREAL, Qc  
H2G 3C9

### SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT

Notre client: Une ligne aérienne internationale, jeune et dynamique  
Fonction: Assister dans la préparation des états financiers, l'analyse de rentabilité, l'analyse financière et divers projets spéciaux.  
Exigences: C.A. ou C.G.A., bilingue, de 2 à 5 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité.  
Salaire: Selon qualifications et expérience.

Faire parvenir votre C.V. à:

MARQUEZ, GAGNÉ, SAYA  
a/s de M. Guy Duhamel, c.a.  
Conseillers en administration  
2050, Mansfield, suite 1500  
Montréal, Québec H3A 1Y9  
Tél.: (514) 288-9520



### CITÉ EXPRESS La Ligne Aérienne Innovatrice CHERCHE DES PILOTES

Pilotes avec expérience sur avions réactés  
Postes vacants: 16 capitaines / 6 premiers officiers

Pilotes avec expérience du turbo-transport  
8 capitaines / 8 premiers officiers

BASES DE PILOTAGE: Ontario et Québec

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande par écrit, en fournissant les détails sur leur formation et leur expérience

C.V. SEULEMENT — S.V.P. PAS D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

Adresser le courrier à l'attention du président-vice-président opérations

CITY EXPRESS  
535, Lakeshore Boulevard ouest  
Toronto, Ontario M5V 2V8



À la fine pointe de la technologie, la demande pour les produits de facsimilé connaît un essor sans précédent. M.B.M. Inc. désire additionner des postes de vendeur dans cette division.

Expérience de la vente d'équipement connexe est préférable, mais non essentielle.

Cependant, vous devrez posséder les qualités de vendeur et démontrer de l'habileté à manoeuvrer un potentiel de vente avec un revenu excédant 40 000\$ et plus.

Bénéfices marginaux et entraînement complet.

Pour rendez-vous, veuillez appeler

Madame Ginette Boucher  
M.B.M. Inc.  
8536, boul. Pie-IX  
Montréal, Québec H1Z 4G2  
Tél.: 593-5515

Traitement confidentiel

L'entreprise, chef de file dans le domaine de la fabrication et de la mise en marché d'équipements électriques au Canada depuis plus de 50 ans, est à la recherche d'une personne compétente pour sa division située sur la Rive-Sud.

### Programmeur intermédiaire

Dans un contexte dynamique de travail en équipe, le titulaire aura comme fonctions principales la programmation, la documentation et l'entretien des systèmes. De plus, il sera impliqué dans le développement de nouveaux systèmes en participant aux analyses requises.

Les candidats devront avoir un diplôme d'études collégiales en informatique et posséder deux années d'expérience pertinente. Ils devront être familiarisés avec un système IBM 4300 ou l'équivalent et avoir utilisé les langages COBOL et DL-I avec des systèmes d'accès direct. La connaissance des systèmes DOS/VE, CICS, MANTIS et VMCMS serait un atout.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

LA PRESSE, réf. 15611  
C.P. 6041, Succursale 'A'  
Montréal (Québec) H3C 3E3

CLSC

ST-HENRI

Territoire desservi:  
quartiers Saint-Henri et Petite-Bourgogne

### TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

#### FONCTIONS :

Sous l'autorité du Chef des services administratifs, le titulaire du poste effectuera des travaux liés à la gestion (personnel, financière) et effectuera la cueillette et l'analyse des données, entre autres :

- préparer les données pour l'émission de la paie produite par I.S.T.-SANTÉ;
- faire la codification pour l'enregistrement aux livres comptables informatisés (systèmes informatiques I.S.T.-SANTÉ et bienôt Logibec);
- préparer différents rapports financiers périodiques, trimestriels et annuels.

#### EXIGENCES :

- un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques administratives (option finance);
- connaissance des conventions collectives en vigueur dans le réseau du M.S.S.S.

#### QUALITÉS PERSONNELLES :

- habileté à travailler avec l'informatique;
- sens de l'organisation et bonnes méthodes de travail.

#### RÉMUNÉRATION :

Selon les échelles salariales de technicien(ne) en administration en vigueur dans le réseau du M.S.S.S.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 24 février 1988, en spécifiant sur votre envoi "Concours Technicien(ne) en administration" à l'adresse suivante :

M. Gérard Fafard, Adjoint administratif, CLSC ST-HENRI  
3833, rue Notre-Dame Ouest, MONTRÉAL (Québec) H4C 1P8

La Prudentielle



### DIRECTEUR SERVICES ADMINISTRATIFS IARD

Voici l'occasion que vous attendiez pour vous joindre à une société IARD en pleine croissance.

Le Directeur est responsable de tous les services administratifs IARD, dont le traitement des primes, le service à la clientèle, l'administration des commissions et les services d'appoint pour notre bureau de Montréal. Il participe en outre de façon active à l'élaboration, à la mise en application et à l'évaluation de nos opérations IARD.

Vous possédez une connaissance approfondie de l'industrie des assurances IARD et du système PMS, de même que des compétences reconnues en gestion. Vous avez en outre déjà obtenu la désignation AIAC, ou vous êtes sur le point de terminer le programme d'études y donnant droit, et vous possédez une excellente maîtrise des deux langues officielles.

Le candidat choisi peut s'attendre à un cheminement de carrière des plus intéressants. Sa rémunération sera fonction de ses compétences et de son expérience.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel à: La Prudentielle d'Amérique, compagnie d'assurance générale (Canada), a/s de M. Mario Provencher, 1080, Côte du Beaver Hall, suite 1110, Montréal, Québec, H2Z 1S8.

### Acheteur

#### Robes et vêtements de dessus pour dames

Une chaîne de magasins de détail d'envergure nationale est actuellement à la recherche d'une personne compétente dans le domaine ci-dessus.

Vous devez posséder de l'expérience dans l'achat de robes et vêtements de dessus pour dames dans le secteur du détail. Ce poste vous plaira si vous donnez le meilleur de vous-même dans un milieu énergique et aimez relever le défi de satisfaire les besoins d'un marché concurrentiel.

Nous offrons un excellent salaire à la mesure de votre expérience et une gamme complète d'avantages sociaux. Ce poste est offert tant aux femmes qu'aux hommes.

Faites parvenir votre curriculum vitae à:

Service du personnel  
Metropolitan Stores  
C.P. 300  
Pointe-Claire (Québec) H9P 4P2



# Des décisions exécutoires à la Commission d'accès à l'information?

Certains, comme les hôpitaux, veulent maintenir le droit d'appel; d'autres, comme la CAI elle-même, sont contre

**GILBERT BRUNET**  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

■ Pour les uns, dont la Commission d'accès à l'information elle-même, les décisions de la CAI doivent être sans appel. Pour les autres, il s'impose au contraire que l'appel à la Cour provinciale reste inchangé dans la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Si vous devez maintenir l'appel, dit la CAI aux législateurs, prévoyez au moins deux choses: que la CAI soit entendue lors des requêtes pour permission d'appeler; et permettez que des fonds publics défraient les services d'un avocat auprès d'un citoyen impliqué dans la procédure d'appel.

### Abus de l'appel

Que la cour entende l'organisme dont la décision est contestée constituerait «sans équivoque un conflit d'intérêts», pour l'Association des hôpitaux du Québec (AHQ). Mais «plusieurs organismes abusent de ce recours en appel» et il faut l'abolir, disent la Fédération professionnelle des journalistes (FPJQ) et Pierre Marois, ex-ministre péquiste retourné à la pratique du droit.

En commission parlementaire depuis hier, les députés entendent les témoignages d'individus ou de représentants d'organismes qui, depuis cinq ans, ont «vécu» avec cette loi d'accès, «l'une des plus progressistes en Occident», selon les mots de Réal Barnabé, président de la FPJQ.



Réal Barnabé, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec: une des lois les plus progressives en Occident.

PHOTO PRESSE CANADIENNE

Cette loi comporte une «clause crépusculaire», c'est-à-dire qu'elle doit être remise en question au bout de cinq ans. La CAI a fait rapport — «Une vie privée mieux respectée; un citoyen mieux informé» — sur la mise en oeuvre de la loi, en octobre dernier. L'Assemblée nationale examine maintenant les 33 recommandations qu'elle y formulait pour en améliorer le fonctionnement.

Son ex-président, Marcel Pénin, a quitté depuis la CAI. C'est une commissaire, Thérèse Giroux, qui assume l'intérim.

### Documents publics

La loi touche pas moins de 3 600 organismes publics qui doivent à la fois divulguer des documents et s'assurer que telles divulgations ne violent pas le secret des renseignements personnels. À la Commission de juger où commencent et où finissent ces droits parfois contradictoires.

«Amateurs de noir ou blanc, s'abstenir!» a dit hier Claude Filion, député péquiste de Taillon, en soulignant les exigences que la loi impose aux membres de la CAI. Son collègue libéral de Bourget, Claude Trudé, a de son côté donné la couleur: «Il n'est pas question d'une remise en question profonde de la commission ou de la loi qui l'institue.»

### Mutisme policier

«Le premier réflexe (des administrateurs publics) est de dire non et de chercher fébrilement des motifs de refus», déplore M. Barnabé. Il mentionne les services de police de la région de

Montréal, qui «refusent systématiquement de rendre publics les noms de victimes d'actes criminels ou de personnes impliquées dans un accident». Cela, poursuit le porte-parole des journalistes du Québec, «sans même se donner la peine de solliciter auprès des personnes concernées des autorisations de divulgation».

La Société des alcools (SAQ)

fait de même, ajoute Me Marois, et plutôt 35 fois qu'une. Pour le simple citoyen, affronter des «batteries d'avocats», ce n'est pas une mince tâche. C'est «coûteux en temps et en frais» alors que les organismes publics multiplient les «mesures dilatoires» et gagnent du temps.

D'où son accord avec la recommandation de la CAI d'abolir

l'appel en Cour provinciale et de ne conserver que le pouvoir d'évocation par la Cour supérieure, en cas — «très rare» — d'excès de juridiction.

### Oui au droit d'appel

L'Association des hôpitaux soutient la thèse contraire. La Commission d'accès à l'information n'étant pas constituée «d'avocats

qui ont la formation pour interpréter une loi», il lui semble «impératif de maintenir l'appel auprès de la Cour provinciale».

Quant à la suggestion de la CAI d'injecter des fonds publics pour aider des citoyens lésés à faire valoir leurs droits devant le tribunal, l'AHQ la tourne en dérision: «À tout hasard, si le gouvernement dispose d'un surplus dans

ses fonds publics, nous vous soulignons que le secteur de la santé en a besoin.»

**SALON DE LA FEMME DE ST-HYACINTHE**  
du 24 au 27 mars  
Réservation de stand: **932-5114**

# L'AMOUR

*fleurit toujours, même au coeur d'une grande ville...*



## PRÉSENTS DE LA ST-VALENTIN

Redécouvrez le charme des traditions chez Simpson. Les fragrances les plus délicates sont au rendez-vous. Même si le parfum n'est pas éternel, la femme de votre vie pourra chérir de tout son coeur le magnifique pendentif qui accompagne votre présent.

**CADEAU AVEC ACHAT POUR ELLE.** De tout temps un favori pour la St-Valentin, présenté sous un nouvel éclairage... Un joli coeur plaqué argent dont la conception contemporaine lui plaira indiscutablement. Il se balance gracieusement sur une chaîne de 18 po à maillons «cobra». Votre sans frais avec tout achat de plus de 30\$ au rayon de fragrances et cosmétiques.

Limite de un par client, jusqu'à épuisement des quantités.  
240-242, COSMÉTIQUES ET FRAGRANCES

**CADEAUX PARFUMÉS POUR ELLE**  
Anais Anais. Format spécial de 30 mL en atomiseur. 20\$  
Fidji. Format spécial de 25 mL en atomiseur. 14\$



**TRAITEMENT DE FAVEUR POUR LUI**  
Ensemble Ho Hang Club. Composé de l'eau de toilette 30 mL, de l'après-rasage 30 mL et d'un savon. 25\$ (valeur de 55\$)

# Simpson

MONTREAL

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8<sup>e</sup> ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Basile 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi - 10h à 16h. Jeudi et vendredi - 10h à 21h. Samedi - 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi - 9h30 à 16h. Jeudi et vendredi - 9h30 à 21h. Samedi - 9h à 17h.

**SAH Club**  
de réputation mondiale  
**LES INK SPOTS**  
Sur scène du mer. au dim.  
10 au 14 février

**FORFAIT DINER-SPECTACLE TOUTS LES SOIRS.** Diner servi à partir de 18 h 30 — Représentation: 8 h 45.  
**FORFAIT DINER-SPECTACLE mer., jeu., vend. et dim.** 35\$ + taxes + pourboire - Sam.: 42.50\$ + taxes et pourboire.  
Option spectacle seulement offerte tous les soirs: 12\$ + minimum 2 consommations. REPRÉSENTATION SUPPLÉMENTAIRE samedi à 23 heures.  
731-7771

**La Diligence**  
7385, boul. Décarie

# L'OACI veut sanctionner la violence contre les aéroports

FRANCOIS FOREST

La violence dans les aéroports internationaux tombera sous le coup du régime «d'extraditions ou de poursuites», si les pays membres (137 États) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), réunis actuellement à Montréal, acceptent de ratifier le protocole sur les actes de violence illicites commis dans les aéroports internationaux, instru-

ment qui avait été demandé par le ministre canadien des Transports John Crosbie en 1986.

Car s'il est vrai que les Conventions de La Haye et de Montréal visent à ce que les responsables d'attentats terroristes contre les avions n'échappent pas à la justice, en obligeant l'État à juger sur place ou à extraditer le présumé auteur de l'attentat, il n'existe, à l'heure actuelle, «aucun régime juridique international» sur lequel s'appuyer pour traduire en

justice et punir les auteurs des attentats commis contre les aéroports.

Ce qui a incité le ministre Crosbie à intervenir à l'époque et au Comité juridique de l'OACI à écrire ce protocole par la suite, ce sont les attentats qui ont frappé les aéroports de Rome, Vienne, Francfort et Narita, au Japon, en 1985. Dans ce dernier cas, l'explosion d'une bombe a tué deux bagagistes, quelques minutes après l'atterrissage d'un avion de CP

Air. Ces bagages devaient être placés à bord d'un avion en direction de Bombay.

La semaine dernière, dans le cadre de cette enquête, les services de renseignement britanniques arrêtaient le présumé activiste sikh Inderjit Singh Rehat que le gouvernement canadien aimerait bien rapatrier non seulement pour le juger sur l'incident de Narita mais également pour tenter d'éclaircir l'explosion d'un avion d'Air India qui, le même jour en

provenance de Toronto, avait causé la mort de 329 personnes au large des côtes irlandaises. Le Canada — et les mesures de sécurité en vigueur dans ses aéroports — avaient à l'époque été largement décriés par le premier ministre de l'Inde Rajiv Gandhi.

Ainsi avec le nouveau protocole de l'OACI, si, par exemple, la Grande-Bretagne refusait d'extraditer Rehat, elle se verrait dans l'obligation d'établir sa compétence juridique.

Jusqu'au 24 février donc, les juristes de cette Conférence internationale de droit aérien se pencheront sur les virgules et points-virgules de ce protocole complémentaire à la Convention de Montréal, acceptée en 1971. Dans son discours d'ouverture, le président de l'OACI, Assas Kotaike, indiquait hier que «dans nos décisions, nous devons tenir compte des différences mineures d'optique (entre pays), mais que la tâche consiste à définir les actes qui compromettent ou sont susceptibles de compromettre la sécurité dans un aéroport (...) et qui devraient être érigés en actes justifiant l'établissement d'une compétence concurrente (...) de sorte qu'aucun des auteurs ne demeure impuni, où qu'il soit découvert.»

Ce qui signifie en d'autres termes — et c'est précisément ce qui risque de prendre deux semaines à débattre — que dans le périmètre d'un aéroport international, ce type d'attentat deviendrait un délit de juridiction internationale où le pays aurait à s'expliquer si d'aventure il refusait l'extradition du terroriste à l'État concerné.

Déjà les Nations unies ont acclamé la rédaction d'un tel protocole sur lequel on pourra s'appuyer pour traduire en justice les auteurs d'attentat, ce qui cependant ne règle pas pour autant les problèmes de sécurité dans les aéroports, lieux de prédilection des terroristes étant donné les fortes concentrations de voyageurs, le caractère international de ces cibles et l'impact direct sur les intérêts de nombreux États.

## Les dangers de la chimie: des excès

JEAN-PIERRE BONHOMME

Il existe, au Canada une certaine surenchère, une «psychose» de la contamination par les produits chimiques, qui menace de coûter cher aux contribuables. Les équipements de dépollution et les techniques de récupération des déversements sont parfois sur-utilisés par les contractants et il y a lieu de revenir au «bon sens» à cet égard.

Ce message a été communiqué hier à La Presse par le «responsable de la réponse aux urgences» (direction de la protection) du ministère fédéral de l'Environnement, M. Claude Rivet. Il participait au 5e colloque technique annuel sur les déversements des substances toxiques, c'est-à-dire sur les accidents chimiques.

Le responsable des services d'urgence a expliqué qu'il n'est pas toujours facile de déterminer jusqu'à quel point il faut nettoyer l'environnement, épurer les sols et traiter les eaux contaminées par les déversements accidentels. Il a dit que les contractants en dépollution — dont le nombre, selon lui, est proportionnellement plus grand au Québec qu'ailleurs au Canada — ont tendance à prolonger indûment des travaux de nettoyage que la nature elle-même pourrait réaliser. La mer, par exemple, peut bien venir à bout d'un léger épandage sur la surface d'un quai maritime commercial.

Le fonctionnaire a cité le cas du déversement accidentel, dans le port de Québec, de 50 mg de biphényles polychlorés (BPC). Dans ce cas, a-t-il dit, les contractants ont voulu enlever l'asphalte d'un chemin alors qu'il suffisait de sceller un petit cercle de surface. Il a qualifié ces démarches comme étant de l'«overkill», de la surenchère.

La «psychose» qui entoure certains produits, a dit encore le fonctionnaire, atteint parfois les instances gouvernementales elles-mêmes. La multiplicité des règlements concernant les BPC, par exemple, produit un système d'inspection où cinq instances gouvernementales interviennent parfois. C'est le cas des BPC que les entreprises, publiques et privées, de plusieurs provinces canadiennes expédient en containers, pour fins de disposition en Angleterre, par le chemin du port de Montréal. Hydro-Québec, a précisé M. Rivet, continue d'expédier ses résidus de BPC en Angleterre pour fins de disposition dans des incinérateurs à haute combustion. La construction d'un pareil incinérateur n'a pas encore été approuvée au Québec.

Par ailleurs, M. Rivet et son collègue, le président du colloque, M. K. Meikle, ont signalé la grande difficulté que connaissent actuellement les diverses instances gouvernementales pour déterminer avec précision la nature des substances déversées. Ils ont toutefois dit que l'adoption de la loi sur le transport des substances dangereuses a «considérablement simplifié» la tâche des inspecteurs en imposant un affichage codé sur les véhicules qui transportent de telles matières dangereuses.

M. Rivet enfin s'est dit «très déçu» de l'attitude des intervenants lors d'un récent déversement d'hydrocarbures sur les quais de Péro-Canada. Dans ce cas, a-t-il expliqué, les responsables de l'entreprise ont attendu une heure avant d'agir.

Joignez-vous à nos activités chez

# Simpson

à l'occasion de la

## Saint-Valentin!

Qu'est-ce qui mijote chez Simpson centre-ville?

Nous avons invité trois chefs de renom pour vous donner de précieux conseils et pour vous faire découvrir leurs recettes préférées.



Venez rencontrer:

**Michel Deret**

chef et traiteur-restaurateur de Culinaid inc.

Il mijotera pour vous des Escalopes de saumon tièdes le jeudi 11 février de 11 h 30 à 14 h 30. Le vendredi 12 février, il vous donnera un avant-goût de la Saint-Valentin et préparera une délicieuse Marquise au chocolat.

**Jacques Laurent**

chef pâtissier au restaurant La Tulipe Noire vous montrera des petites gourmandises de la Saint-Valentin le samedi 13 février de 11 h 30 à 14 h 30.

Soyez au rendez-vous!



**Thérèse Daigle**

professeur à l'école d'art culinaire, vous montrera les bases de l'utilisation d'un four à micro-ondes et mijotera de succulents plats faciles à préparer comme les cretons, les champignons au fromage, la mousse au chocolat et la compote aux fruits.

Les mercredi, jeudi et vendredi 17, 18, 19 février de 11 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 14 h 30

Articles ménagers, La Cave

De la musique romantique pour la Saint-Valentin

Michel Jérôme, musicien-chanteur, vous divertira les mercredi, jeudi et vendredi 10, 11 et 12 février de 11 h à 14 h.

Centre-ville, rez-de-chaussée

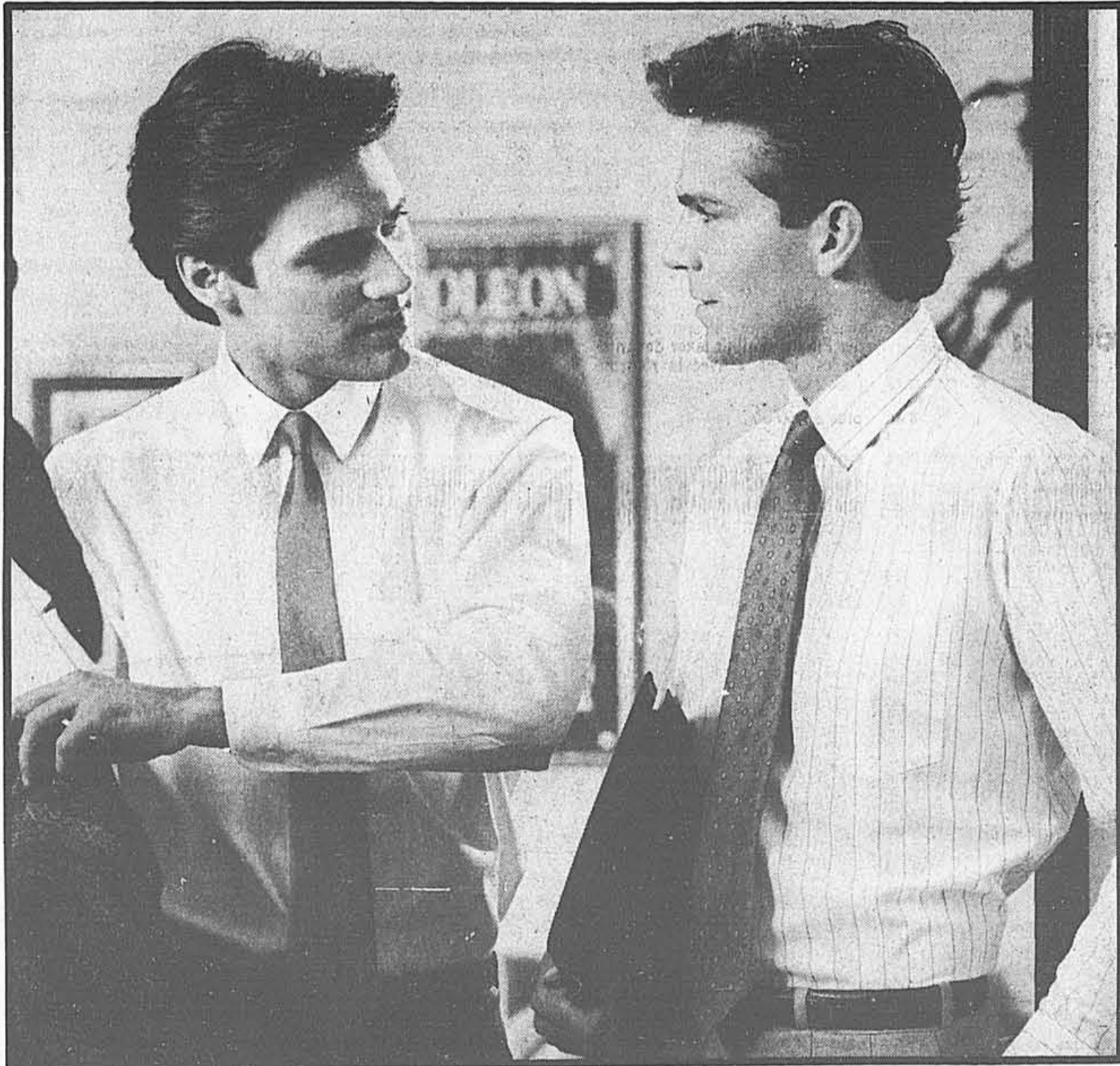
Des fourrures à votre mesure

Surveillez nos mannequins qui défilent dans notre magasin vêtus de magnifiques fourrures disponibles à notre Galerie de la fourrure au 3e étage, centre-ville.

Les mercredi, jeudi et vendredi 10, 11 et 12 février de 12 h à 14 h et le samedi 13 février de 13 h à 15 h.

# UNE BONNE PRÉSENTATION

UN ATOUT IMPORTANT DANS LE MONDE DES AFFAIRES



**RABAIS JUSQU'À 37%**  
**CHEMISES HABILLÉES HUNT CLUB**  
CHEMISES HABILLÉES EXCLUSIVES À SIMPSON, EN STYLE NEUTRE ET AUTRES.

Hunt Club vous les offre bien sûr en blanc, mais aussi en modèles assujettis aux coloris les plus superbes tels que bleu, rose, aqua, lilas, glace orange, mais, ou en modèles fantaisie sur fond blanc. Coupe régulière avec patte à 7 boutons et col thermocollé, facile d'entretien en mélange 65% polyester/35% coton. 14 1/2 à 17 1/2, longueur des manches 32/33 et 34/35. Prix ord. 25\$ à 27\$  
VENTE 16,99 CH.

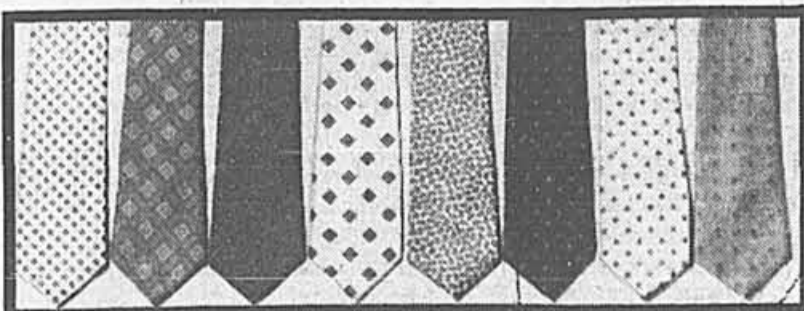
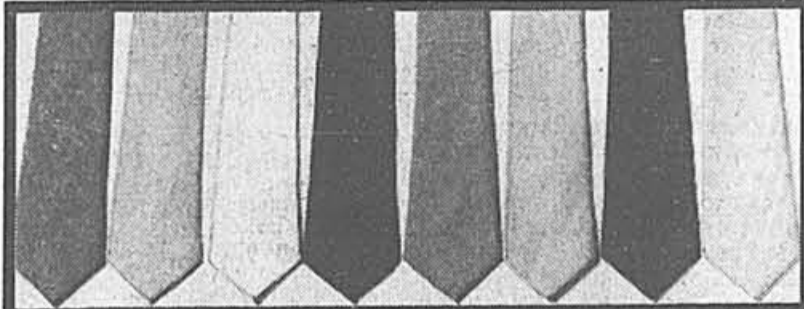
330, CHEMISES HABILLÉES POUR HOMMES

**RABAIS 33%. CRAVATES ROSSETTI**

ON A MIS L'EMPHASE SUR LA COULEUR

Vaste choix de modèles en 50% rayonne/50% polyester d'aspect lin offerts en 20 coloris ainsi que modèles 100% polyester en motifs sobres, à rayures, paisleys et géométriques. Prix ord. 12\$  
VENTE 7,99 CH.

334, CRAVATES



N'OUBLIEZ PAS LA SAINT-VALENTIN!

LA GARANTIE SIMPSON: Satisfaction garantie ou argent remis.



TOUT EST DANS LE STYLE

VENEZ VISITER NOTRE CENTRE D'AUBAINES MODE "LE GRENIER" SIMPSON CENTRE-VILLE 8<sup>e</sup> ÉTAGE

Rendez-vous au magasin Simpson le plus près de chez-vous: Centre-ville 284-4231 • Fairview 697-4870 • Anjou 353-3300 • Laval 687-1540 et St-Bruno 461-2211. Heures d'ouverture au centre-ville: Du lundi au mercredi: 10h à 18h. Jeudi et vendredi: 10h à 21h. Samedi: 9h à 17h. Heures d'ouverture des magasins succursales: Du lundi au mercredi: 9h30 à 18h. Jeudi et vendredi: 9h30 à 21h. Samedi: 9h à 17h.

# Simpson

MONTREAL